



# **Les femmes et l'éducation postsecondaire**

**Mémoire présenté par le**

**Conseil consultatif sur la condition de la femme  
au Nouveau-Brunswick**

**à la**

**Commission sur l'éducation postsecondaire  
au Nouveau-Brunswick**

**Juillet 2007**

ISBN 978-1-55396-908-2

Publication du

**Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick**

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick, créé par une loi provinciale, a été mandaté pour étudier les dossiers relatifs à la condition féminine, conseiller le gouvernement du Nouveau-Brunswick et porter à l'attention du public et du gouvernement les questions relatives aux femmes. Les 13 membres du Conseil consultatif, nommés par le gouvernement, se réunissent au moins quatre fois par an pour décider des mesures prioritaires concernant les questions féminines.

**Juillet 2007**

This document is available in English. Ask for *Women and Post-Secondary Education*.

## Table des matières

Sommaire.....	1
Introduction .....	3
1. Différences entre les sexes en matière de participation aux études postsecondaires .....	6
1.1. Augmenter le niveau de scolarité et élargir la clientèle postsecondaire .....	6
1.2. Inscriptions à temps partiel ainsi qu'aux programmes de 2e et 3e cycle .....	8
1.3. Ségrégation entre les hommes et les femmes selon le domaine d'études et la formation .....	9
2. Obstacles à l'éducation postsecondaire et à la formation des femmes .....	11
2.1. Obstacles financiers.....	11
2.2. Responsabilités familiales.....	17
2.3. Milieux d'apprentissage peu accueillants.....	19
2.4. Défis uniques posés aux femmes autochtones .....	21
3. Conclusion et recommandations .....	26
4. Bibliographie sommaire.....	29

## Sommaire

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick apprécie cette occasion de présenter son point de vue à la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick. Notre mémoire porte principalement sur les besoins et les préoccupations des femmes en rapport avec l'accessibilité de l'éducation postsecondaire.

Comme nous l'avons noté dans notre présentation au Groupe de travail du gouvernement provincial sur l'autosuffisance, le degré d'égalité entre les groupes au sein de la société doit être une mesure de la réussite de toute initiative d'intérêt public. On convient à l'échelle internationale que l'égalité entre les genres constitue un indicateur d'un développement viable axé sur les gens et une question de droits de la personne.

Malheureusement, les préoccupations concernant la diversité et l'égalité des sexes sont à peine mentionnées dans le document de réflexion de la Commission et très peu de données distinctes pour les femmes et les hommes sont présentées dans la section consacrée aux données de recherche sur son site Internet. Des données ventilées selon le sexe sont essentielles pour l'élaboration de politiques et de programmes tenant compte des différences importantes entre la situation et les expériences de la vie des femmes et des hommes. Une analyse systématique selon les sexes est un outil permettant de découvrir les résultats possibles pour les femmes et les hommes dans toute leur diversité et pour veiller à ce que ces groupes bénéficient également des mesures mises en place.

Les femmes ont réalisé des gains importants au cours des dernières décennies, mais elles sont toujours moins bien rémunérées que les hommes, elles portent un fardeau plus lourd de responsabilités familiales et elles sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, d'être victimes d'agression sexuelle et de subir de la violence de la part de leurs partenaires. Elles demeurent aussi gravement sous représentées au sein des postes décisionnels et sont victimes de discrimination dans maints aspects de leur vie quotidienne. Les inégalités sont particulièrement graves dans le cas de groupes tels que les femmes autochtones ou handicapées, qui sont touchés sur divers plans.

Les femmes ont été toujours plus nombreuses à poursuivre des études postsecondaires et une formation au cours des trente dernières années et elles représentent maintenant la majorité de la population étudiante dans les universités. Elles forment aussi plus de la moitié de la clientèle des collèges communautaires au Canada, mais seulement 40 % de l'effectif étudiant du réseau des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick.

Pourtant, les femmes ne sont pas sur un pied d'égalité avec les hommes dans le système postsecondaire. Les obstacles systémiques dans les établissements d'enseignement et dans la société en général continuent de façonner des tendances fondées sur le sexe en matière d'éducation et de formation. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'étudier à temps partiel et elles sont fortement sous représentées dans certains programmes de formation dans les métiers et les secteurs des sciences et de la technologie, qui offrent de meilleures perspectives d'emploi.

Le fossé entre les genres observé dans le secteur de l'éducation postsecondaire entraîne des coûts élevés sur le plan individuel et pour l'ensemble de la société. Il contribue à une rémunération et à des revenus de pension moins élevés pour les femmes, à une utilisation inefficace des ressources humaines, à l'intensification de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et à la réduction de la productivité en général.

Le Conseil consultatif recommande l'adoption d'un système amélioré de collecte des données ventilées selon le sexe et la diversité, portant sur l'aide financière, les inscriptions et les taux d'achèvement des études, ainsi que la réalisation d'une enquête sur les besoins et les

préoccupations des femmes et de divers groupes de femmes en ce qui a trait à l'accès et à la participation aux études postsecondaires. Nous demandons également aux autorités provinciales chargées de l'éducation, du travail et des programmes sociaux d'élaborer et de mettre en oeuvre une stratégie coordonnée en vue d'assurer la participation entière et égale des femmes à l'éducation postsecondaire.

## Introduction

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick apprécie cette occasion de présenter son point de vue à la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick.

Le mandat de la Commission est vaste et important : examen des questions de nature structurelle et financière, d'accessibilité et de qualité en rapport avec l'ensemble du secteur de l'éducation postsecondaire et de la formation dans notre province.<sup>1</sup> Cette étude porte sur les universités publiques, les universités privées (confessionnelles et à but lucratif), le réseau des CCNB/NBCC, la formation d'apprenti, les formateurs privés et les autres aspects de l'alphabétisation et de l'apprentissage continu. Une attention spéciale est accordée aux répercussions du fardeau financier accru que doivent porter les étudiants et à la pertinence des regroupements traditionnels en matière d'éducation, de formation et d'apprentissage. Le cadre de référence souligne la nécessité d'améliorer l'accès à l'éventail le plus étendu possible de programmes d'éducation et de formation pertinents, de grande qualité et concurrentiels, tout en favorisant les initiatives des établissements axées sur la collaboration et le partage des coûts.

Cette étude est réalisée selon un échéancier serré. Les commissaires Rick Miner et Jacques L'Écuyer ont publié un document de réflexion en mars 2007, ils ont consulté les intervenants du secteur de l'éducation et le public en avril et au début mai, et ils devraient faire rapport au gouvernement provincial au cours de l'été 2007. Trois femmes siègent à ce comité consultatif, qui compte huit membres. Ces derniers formuleront des commentaires dont on tiendra compte au moment de la rédaction du rapport sur l'orientation future du secteur de l'éducation postsecondaire et de la formation.<sup>2</sup>

Le degré d'égalité entre les groupes au sein de la société doit être une mesure de la réussite de toute initiative d'intérêt public, y compris le projet d'autosuffisance du gouvernement du Nouveau-Brunswick.<sup>3</sup> On convient de plus en plus à l'échelle internationale que l'égalité entre les genres devrait préoccuper et mobiliser les hommes autant que les femmes, étant donné que c'est [traduction] « une condition préalable à un développement viable axé sur les gens et un indicateur d'un tel développement » et une question de droits de la personne.<sup>4</sup>

Nous soulignons notre consternation, vu que les préoccupations concernant la diversité et l'égalité des sexes sont à peine mentionnées dans le document de réflexion de la Commission.<sup>5</sup> Une allusion à la sous représentation des Autochtones dans les établissements d'enseignement postsecondaire de la province et la mention que l'absence des femmes parmi les apprentis représente une possibilité ratée sont les seuls indices des difficultés avec lesquelles doivent composer ces groupes.<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> La Commission a été mise en place à la fin de janvier 2007. « Commission du Nouveau-Brunswick sur l'éducation postsecondaire », le 19 janvier 2007. Communiqué sur Internet :

<http://www.gnb.ca/cnb/news/pet/2007f0075pe.htm>; gouvernement du Nouveau-Brunswick, Cadre de référence, Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick, p. 2 et 3. Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/contexte.html>.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 4. Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/contexte.html>.

<sup>3</sup> Consulter *L'autosuffisance et l'égalité*. Notes pour une présentation au Groupe de travail sur l'autosuffisance par le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick, mars 2007. Sur Internet : <http://www.acswcccf.nb.ca/french/acsw1.asp>.

<sup>4</sup> Ricardo Hausmann, Laura D. Tyson et Saadia Zahidi, *The Global Gender Gap Report 2006*, Genève, Forum économique mondial, 2006, p. 4. Sur Internet : [www.weforum.org/en/initiatives/gcp/Gender%20Gap/index.htm](http://www.weforum.org/en/initiatives/gcp/Gender%20Gap/index.htm).

<sup>5</sup> Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick, *Document de réflexion*, mars 2007. Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/contexte.html>.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 7.

En outre, parmi la trentaine de diagrammes présentés sur le site de la Commission, dans la section consacrée aux données de recherche, un seul comporte des données distinctes pour les femmes et les hommes.<sup>7</sup> Des données ventilées selon le sexe sont essentielles pour l'élaboration de politiques et de programmes tenant compte des différences importantes entre la situation et les expériences de la vie des femmes et des hommes. Une analyse systématique selon les sexes est un outil permettant de découvrir les résultats possibles pour les femmes et les hommes dans toute leur diversité et pour veiller à ce que ces groupes bénéficient également des mesures mises en place.<sup>8</sup>

Les femmes ont réalisé des gains importants au cours des dernières décennies, mais elles sont toujours moins bien rémunérées que les hommes, elles portent un fardeau plus lourd de responsabilités familiales et elles sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, d'être victimes d'agression sexuelle et de subir de la violence de la part de leurs partenaires. Elles demeurent aussi gravement sous représentées au sein des postes décisionnels et sont victimes de discrimination dans maints aspects de leur vie quotidienne. Les inégalités sont particulièrement graves dans le cas de groupes tels que les femmes autochtones ou handicapées, qui sont touchés sur divers plans.<sup>9</sup>

En quête de sécurité économique et d'épanouissement personnel et poussées par les exigences croissantes du marché du travail, les femmes ont été toujours plus nombreuses à poursuivre des études postsecondaires et une formation au cours des trente dernières années. Tant au Nouveau-Brunswick qu'au Canada, elles représentent maintenant une part plus grande de l'effectif étudiant total des universités.<sup>10</sup> Elles forment aussi plus de la moitié de la clientèle des collèges communautaires au Canada, mais seulement 40 % de l'effectif étudiant du réseau des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick.<sup>11</sup>

Pourtant, les femmes ne sont pas sur un pied d'égalité avec les hommes dans le système postsecondaire. Les obstacles systémiques dans les établissements d'enseignement et dans la société en général continuent de façonner des tendances fondées sur le sexe en matière d'éducation et de formation. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'étudier à temps partiel et elles sont fortement sous représentées dans certains programmes de formation dans les métiers et les secteurs des sciences et de la technologie, qui offrent de meilleures perspectives d'emploi.<sup>12</sup>

Le fossé entre les genres observé dans le secteur de l'éducation postsecondaire entraîne des coûts élevés sur le plan individuel et pour l'ensemble de la société, contribuant à une rémunération et à des revenus de pension moins élevés pour les femmes, à une utilisation inefficace des ressources humaines, à l'intensification de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et

---

<sup>7</sup> Le diagramme intitulé « Inscriptions des Premières nations en 2005-2006 » présente des données sur les étudiantes et les étudiants qui reçoivent une aide financière du gouvernement fédéral (consulté le 30 avril 2007). Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/donnees.php>.

<sup>8</sup> Il existe une abondante littérature fondée sur la pratique dans le domaine de l'analyse comparative entre les sexes, aussi appelée « analyse de l'équité », « analyse de l'équité entre les sexes », « analyse de l'égalité entre les sexes », « approche intégrée de l'égalité » et « analyse de la diversité ». Consulter par exemple : Chambre des communes du Canada, *L'analyse comparative entre les sexes : les fondements de la réussite : rapport du Comité permanent de la condition féminine*, avril 2005; Nations Unies, Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité et la promotion de la femme, *Gender Mainstreaming*. Sur Internet : <http://www.un.org/womenwatch/osagi/gendermainstreaming.htm>.

<sup>9</sup> Consulter par exemple : Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick, *Bulletin 2006 de la situation des femmes au Nouveau-Brunswick* et *Aide-mémoire destiné aux personnes qui pensent que les femmes ont atteint l'égalité*. Sur Internet : <http://www.acswccf.nb.ca/french/acsw3.asp>.

<sup>10</sup> Base de données de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes; Statistique Canada, *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, 5<sup>e</sup> édition, mars 2006, p. 94-95. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=89-503-X>.

<sup>11</sup> Direction de la qualité et des services partagés du CCNB-NBCC, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick; Statistique Canada, *Femmes au Canada*, p. 96.

<sup>12</sup> *Ibid.*

à la réduction de la productivité en général. Selon une étude réalisée par Ather Akbari, économiste à l'Université St. Mary's, l'élimination de l'écart salarial entre les hommes et les femmes entraînerait d'importantes hausses des recettes fiscales, tout en réduisant les dépenses en matière de santé et de programmes sociaux.<sup>13</sup> Comme le Forum économique mondial l'a montré dans un récent rapport, les sociétés où l'on observe la plus grande égalité entre les sexes sont aussi les plus concurrentielles au monde.<sup>14</sup>

Le présent document porte principalement sur les besoins et les préoccupations des femmes en rapport avec l'accessibilité de l'éducation postsecondaire. Il comporte trois sections. La première examine les différences entre les hommes et les femmes sur le plan de la participation aux études postsecondaires. La deuxième examine les obstacles à l'enseignement postsecondaire et à la formation des femmes. Dans la troisième section, nous présentons une série de recommandations en vue de résoudre les problèmes relevés.

---

<sup>13</sup> *L'écart salarial entre les hommes et les femmes au Nouveau-Brunswick*, rédigé pour le compte de GPI Atlantic, Halifax, N.-É., 2004. Sur Internet :

[www.acswccf.nb.ca/french/documents/GENDER\\_WAGE\\_GAP\\_NB\\_FINAL\\_REPORT\\_FR.pdf](http://www.acswccf.nb.ca/french/documents/GENDER_WAGE_GAP_NB_FINAL_REPORT_FR.pdf).

<sup>14</sup> Ricardo Hausmann, Laura D. Tyson et Saadia Zahidi, *The Global Gender Gap Report 2006*, Genève, Forum économique mondial, 2006, p. 17-18. Sur Internet :

[www.weforum.org/en/initiatives/gcp/Gender%20Gap/index.htm](http://www.weforum.org/en/initiatives/gcp/Gender%20Gap/index.htm).

## 1. Différences entre les sexes en matière de participation aux études postsecondaires

Le niveau de scolarité des femmes s'est considérablement amélioré au cours des trente dernières années, celles-ci ayant été de plus en plus nombreuses à poursuivre des études postsecondaires. Des jeunes diplômées de l'école secondaire aux femmes d'âge mûr ayant des enfants adultes, les femmes de tous âges ont établi un lien entre l'éducation et de meilleures perspectives d'emploi tandis qu'elles recherchaient des occasions d'épanouissement personnel et d'engagement civique.

Toutefois, la présence accrue des femmes au sein du secteur de l'éducation postsecondaire ne révèle qu'un aspect de la question. Un examen plus attentif de la participation des femmes et des hommes aux études au cours des trois dernières décennies permet de constater des tendances inquiétantes qui reflètent et maintiennent l'inégalité entre les sexes.

Il faut également noter que beaucoup d'adultes néo-brunswickois n'ont pas complété les études secondaires et se classent aux niveaux faibles de compétences en matière de littératie et de numératie, en dessous du seuil minimal souhaité pour faire face aux exigences du travail et de la vie dans la société actuelle. Les résultats d'une enquête internationale sur l'alphabétisation de 2003 révèlent que 54 % des néo-brunswickoises et 59 % des néo-brunswickois âgés de 16 ans et plus éprouvent de sérieuses difficultés en compréhension de textes suivis, tandis que 67 % des femmes et 63 % des hommes se classent aux niveaux faibles de la numératie, des résultats inférieurs à la moyenne canadienne.<sup>15</sup> Des programmes d'alphabétisation manquent de fonds et les initiatives d'emploi et de rattrapage scolaire ne sont pas toujours accessibles ou bien adaptées aux apprenants adultes sans emploi ou sous-employés.

### 1.1. Augmenter le niveau de scolarité et élargir la clientèle postsecondaire

Les niveaux de scolarité ont fortement augmenté au cours des trente dernières années au Nouveau-Brunswick, tant chez les femmes que chez les hommes. En 2001, près de la moitié des Néo-Brunswickoises (48 %) et des Néo-Brunswickois (47 %) âgés de 15 ans et plus avaient participé à un programme quelconque d'éducation ou de formation postsecondaires, en hausse par rapport aux taux de 20 % et 18 % enregistrés respectivement en 1971.<sup>16</sup>

Comme dans le reste du Canada, l'écart considérable entre les sexes au chapitre de l'obtention d'un diplôme universitaire a pratiquement été éliminé au Nouveau-Brunswick. Selon le Recensement de 2001, 12 % des Néo-Brunswickoises et 11 % des Néo-Brunswickois âgés de 15 ans et plus détenaient un diplôme universitaire, en hausse par rapport aux taux de 8 % et 9 % observés respectivement en 1991, et de 2 % et 5 % en 1971.<sup>17</sup> À l'échelle nationale, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à obtenir un diplôme universitaire. Ainsi, c'est le cas de 15 % des Canadiennes et de 16 % des Canadiens.<sup>18</sup>

Les Néo-Brunswickoises francophones possédant un diplôme universitaire ont presque comblé l'écart qui les séparait des anglophones – en 2001, 11 % des femmes francophones détenaient un diplôme universitaire, comparativement à 12 % des femmes anglophones et à 9 % des

<sup>15</sup> Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick, *Bulletin 2006 de la situation des femmes au Nouveau-Brunswick*, p. 10-11. Sur Internet : <http://www.acswcccf.nb.ca/french/acsw3.asp>.

<sup>16</sup> Ginette Lafleur, *Les femmes à l'heure des comptes. Dossier statistique, 1971-1986*, publication d'Action Éducation Femmes N.-B., 1990, p. 57; Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001.

N° 97F0017XCB01002 au catalogue.

<sup>17</sup> Statistique Canada, recensements du Canada de 1991 et de 2001. N°s 97F00017XCB1001 et 97F0017XCB01002 au catalogue.

<sup>18</sup> *Ibid.*

hommes francophones – mais d'autres groupes continuent d'accuser un retard.<sup>19</sup> Chez les Autochtones du Nouveau-Brunswick, le niveau de scolarité des femmes est plus élevé que celui des hommes, mais les femmes autochtones sont moins susceptibles que les femmes et les hommes non autochtones de détenir un diplôme universitaire. En 2001, 7 % des Néo-Brunswickoises âgées de 15 ans et plus ayant déclaré une identité autochtone<sup>20</sup> et 3 % de leurs homologues masculins possédaient un diplôme universitaire, comparativement à 12 % et 11 % des femmes et des hommes non autochtones de la province.<sup>21</sup> Par ailleurs, les femmes handicapées sont moins scolarisées que les femmes et les hommes non handicapés. En 2001, au Nouveau-Brunswick, 9 % des femmes handicapées<sup>22</sup> et 6 % des hommes handicapés âgés de 15 à 64 ans avaient obtenu un certificat ou un diplôme universitaire, comparativement à 16 % des femmes et 13 % des hommes non handicapés.<sup>23</sup>

On a observé une hausse remarquable de la clientèle féminine des universités du Nouveau-Brunswick au cours des trente dernières années. Le nombre de femmes inscrites à temps plein dans les universités de la province a plus que doublé entre 1975-1976 et 2005-2006, passant de 4 803 à 11 722, alors qu'il n'a augmenté que du tiers chez les hommes.<sup>24</sup> À la fin des années 1980, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes dans les universités néo-brunswickoises. Les femmes ont conservé leur avance, représentant 58 % des inscriptions à temps plein en 2005-2006, en hausse par rapport à 43 % trente ans plus tôt, cette tendance suivant une trajectoire semblable à celle observée dans l'ensemble du pays.<sup>25</sup>

Par contre, le nombre de femmes inscrites dans les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick n'a pas suivi la même tendance à la hausse. En effet, celles-ci sont toujours sous représentées dans les établissements où l'on constate une baisse générale des inscriptions et une réduction proportionnelle des inscriptions féminines depuis les années 1990. Au Nouveau-Brunswick, le nombre total d'inscriptions dans les collèges a diminué de près du tiers depuis 1990-1991, alors qu'une hausse de 3,5 % a été enregistrée à l'échelle nationale.<sup>26</sup> En 2005-2006, seulement 38 % de l'effectif étudiant à temps plein des programmes collégiaux réguliers étaient des femmes, en baisse par rapport au sommet de 46 % atteint en 1988-1989.<sup>27</sup> Quelque 3 000 femmes étaient inscrites à ces programmes en 2005-2006, soit moins de la moitié du sommet atteint dix ans plus tôt.<sup>28</sup> Au Nouveau-Brunswick, les chiffres sont inférieurs à la

---

<sup>19</sup> Irène Savoie pour la Fédération des dames d'Acadie inc., *Mieux se connaître pour mieux avancer : Les femmes francophones au Nouveau-Brunswick*, avril 2004. Sur Internet : <http://www.acswccf.nb.ca/french/acsw3.asp>.

<sup>20</sup> Personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone et celles ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit ou un membre d'une bande indienne ou d'une première nation.

<sup>21</sup> Statistique Canada, Recensement du Canada de 2001. N° 97F0011XCB01043 au catalogue.

<sup>22</sup> Les personnes handicapées sont celles qui ont déclaré avoir de la difficulté à accomplir les activités de la vie quotidienne ou qui ont signalé qu'un trouble physique ou psychique ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activités qu'elles peuvent effectuer. Les types d'incapacités comprennent l'incapacité liée à l'ouïe, à la vision, à la parole, à la mobilité, à l'agilité, à la dextérité, à la douleur, à l'apprentissage, à la mémoire, à la déficience intellectuelle et aux troubles psychologiques.

<sup>23</sup> Statistique Canada, *Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2001*, septembre 2003.

N° 89-587-XIF au catalogue. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-587-XIF/>.

<sup>24</sup> Lafleur, p. 76, 79; base de données de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

<sup>25</sup> Statistique Canada, *Femmes au Canada*, p. 94-95.

<sup>26</sup> Sean Junor et Alex Usher, *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2004. Sur Internet : <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/Price.asp>.

<sup>27</sup> Ce chiffre relatif aux inscriptions aux programmes « réguliers » englobe les programmes d'apprentissage, l'éducation à distance, l'éducation permanente, l'éducation par correspondance, les programmes d'études générales et le programme Étudiants bien branchés. Données fournies par la Direction de la qualité et des services partagés du CCNB-NBCC, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick; Joan McFarland, *Women's Access to Training in New Brunswick*, 1999. Sur Internet : <http://www.nald.ca/library/research/Womens/cover.htm>.

<sup>28</sup> *Ibid.*

moyenne enregistrée au Canada, où les femmes ont représenté un peu plus de la moitié de la clientèle à temps plein des collèges communautaires depuis le milieu des années 1970.<sup>29</sup>

## 1.2. Inscriptions à temps partiel ainsi qu'aux programmes de 2e et 3e cycle

Un examen plus approfondi des tendances en matière d'inscriptions nous rappelle que les inégalités persistent entre les hommes et les femmes dans les universités et les collèges de la province.

Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à fréquenter les collèges et les universités à temps partiel. En 2005-2006, elles représentaient 65 % de la totalité des étudiants à temps partiel des universités de la province, en hausse par rapport au taux de 60 % enregistré au milieu des années 1970, tandis qu'elles constituaient 58 % de l'effectif étudiant à temps plein.<sup>30</sup> Dans les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, les femmes représentaient 55 % de la totalité des étudiants à temps partiel et 40 % de l'effectif étudiant à temps plein en 2005-2006.<sup>31</sup> Alors qu'environ la même proportion de femmes et d'hommes poursuivaient des études universitaires à temps partiel, soit 20 % et 19 % respectivement, une proportion beaucoup plus grande de femmes fréquentaient les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick à temps partiel en 2005-2006, soit 27 % comparativement à 17 %.<sup>32</sup>

Les répercussions des études à temps partiel sur la durée des études et les taux d'abandon méritent une analyse systématique. On peut supposer que les femmes mettent plus de temps à terminer leurs programmes d'études, vu qu'elles sont plus nombreuses que les hommes à étudier à temps partiel.<sup>33</sup> Les autorités éducatives ne recueillent pas de façon systématique des données chronologiques sur le temps d'obtention des grades, des diplômes et des certificats ni sur les taux d'abandon des femmes et d'autres groupes sous représentés. Par conséquent, nous sommes incapables de suivre de près certaines tendances importantes.<sup>34</sup>

Les différences entre les sexes sont évidentes aussi lorsqu'on examine la participation des femmes aux programmes de deuxième et troisième cycle. Les femmes ont fait une incursion considérable dans les études supérieures au cours des trente dernières années, mais elles sont toujours moins susceptibles que les hommes d'obtenir un diplôme d'études supérieures, particulièrement le doctorat. Au Nouveau-Brunswick, les inscriptions féminines aux programmes de baccalauréat et de premier grade professionnel sont passées de 50 % en 1980-1981 à 60 % en 2005-2006. Au cours de la même période, les femmes ont aussi accru leur participation aux programmes de maîtrise, qui est passée de 36 % à 55 %. En ce qui a trait aux études doctorales,

<sup>29</sup> Moyenne canadienne fondée sur les inscriptions dans les collèges communautaires pour l'année 1999-2000. Statistiques Canada, *Femmes au Canada*, p. 97.

<sup>30</sup> Base de données de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes; Lafleur, p. 79. Selon les statistiques sur les inscriptions, la moyenne canadienne était de 60 % en 2001-2002. Statistique Canada, *Femmes au Canada*, p. 95.

<sup>31</sup> Base de données de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes; Direction de la qualité et des services partagés du CCNB-NBCC, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick. Les chiffres correspondant aux inscriptions totales dans les collèges communautaires englobent les programmes réguliers, contractuels et à distance.

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> Selon certaines études réalisées à la fin des années 1980 et au début des années 1990, les femmes mettent plus de temps que les hommes à obtenir leur maîtrise ou leur doctorat, au moins dans certaines disciplines. Consulter l'analyse documentaire dans Sandra W. Pyke, « Education and the "Woman question" », (« Education and the "Woman Question" », en ligne). *Canadian Psychology*, vol. 38, n° 3 (1997), p. 154-163 (consulté le 12 avril 2007). Sur Internet : <http://web.ebscohost.com.proxy.hil.unb.ca/ehost/pdf?vid=5&hid=103&sid=29aabd16-96b7-43f8-8e17-31cf8f88cb3a%40sessionmgr104>.

<sup>34</sup> Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA), *L'enseignement postsecondaire au Canada : Un bilan positif – Un avenir incertain*, Ottawa, CCA, 2006, p. 70-78. Sur Internet : <http://www.ccl-cca.ca>.

la part des inscriptions féminines a plus que triplé, passant de 13 % en 1980-1981 à 46 % en 2005-2006.<sup>35</sup>

### 1.3. Ségrégation entre les hommes et les femmes selon le domaine d'études et la formation

La ségrégation entre les hommes et les femmes est toujours ancrée dans l'éducation postsecondaire et la formation, à l'image de la ségrégation professionnelle. Comme deux décennies plus tôt, les Néo-Brunswickoises et les Canadiennes d'aujourd'hui sont concentrées dans une gamme limitée d'emplois comparativement aux hommes. En effet, les femmes représentent encore de nos jours moins de 10 % de la main-d'œuvre dans les secteurs des métiers, du transport et de la machinerie, tandis que tout juste un emploi sur cinq dans le domaine des sciences naturelles et appliquées est occupé par une femme.<sup>36</sup>

Dans les universités néo-brunswickoises et canadiennes, les femmes occupent toujours une place prédominante dans les facultés des secteurs traditionnels, par exemple les sciences infirmières, et elles sont sur représentées en lettres et en sciences humaines ainsi qu'en sciences sociales. En 2005-2006, parmi les étudiants à temps plein des programmes liés à la santé offerts au Nouveau-Brunswick, près de neuf sur dix (86 %) étaient des femmes, et celles-ci représentaient environ 70 % de la clientèle en éducation, en lettres et en sciences humaines, et en sciences sociales.<sup>37</sup>

Les femmes ont fait une avancée importante dans certains programmes universitaires longtemps dominés par les hommes, par exemple en droit. Les inscriptions féminines dans les deux facultés de droit du Nouveau-Brunswick ont augmenté de façon constante, passant de 37 % en 1980-1981 à 56 % en 2005-2006.<sup>38</sup>

Par contre, le nombre de femmes inscrites dans les domaines du génie, des sciences appliquées et physiques et des mathématiques, traditionnellement réservés aux hommes, est toujours très inférieur comparativement à ces derniers. Parmi les inscriptions à temps plein dans les secteurs du génie et des sciences appliquées, la part des femmes a augmenté lentement mais régulièrement, passant de 9 % en 1980-1981 au sommet atteint au milieu des années 1990, soit 21 %.<sup>39</sup> Toutefois, cette tendance s'est renversée au cours des dernières années. En 2005-2006, moins de un étudiant sur cinq (17 %) inscrit dans cette discipline dans une université de la province était une femme, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne canadienne.<sup>40</sup> Dans les domaines des mathématiques et des sciences physiques, les femmes représentaient 30 % des

<sup>35</sup> Base de données de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. Comprend les inscriptions à temps partiel et à temps plein; les études de premier cycle incluent celles menant à un baccalauréat, un premier grade professionnel, un diplôme de premier cycle, un certificat ou un autre grade de premier cycle.

<sup>36</sup> Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick, *Bulletin 2006 de la situation des femmes au Nouveau-Brunswick*, Fredericton, le Conseil, 2006, p. 57. Sur Internet : <http://www.acswccf.nb.ca/french/acsw3.asp>; Statistique Canada, *Femmes au Canada : une mise à jour du chapitre sur le travail 2006*, Ottawa, ministre de l'Industrie, 2007, p. 9, 10 et 22. N° 89F0133XIF au catalogue. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=89F0133X>.

<sup>37</sup> Selon les inscriptions au premier, deuxième et troisième cycle. Base de données de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. Les tendances sont semblables au Canada, bien que la proportion soit moins élevée dans les programmes liés à la santé, celle-ci étant de 75 % en 2001-2002. Prière de noter que les inscriptions dans les universités néo-brunswickoises n'incluent pas les inscriptions dans les écoles de médecine situées à l'extérieur de la province. Consulter : Statistique Canada, *Femmes au Canada*, p. 94.

<sup>38</sup> Base de données de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. Inclut les inscriptions à temps partiel et à temps plein à tous les niveaux.

<sup>39</sup> Base de données de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

<sup>40</sup> Base de données de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. Au Canada, ce pourcentage s'élevait à 24 % en 2001-2002. Statistique Canada, *Femmes au Canada*, p. 94.

inscriptions à temps plein en 1980-1981, mais elles ont perdu du terrain à compter de la fin de cette décennie et au cours des années 1990. Elles représentent maintenant à peine un étudiant sur quatre dans ces disciplines au Nouveau-Brunswick, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne canadienne la plus récente.<sup>41</sup>

La répartition selon le sexe des inscriptions aux programmes des collèges communautaires a peu changé. Au cours des années 1970 et 1980, les femmes fréquentant les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick étaient beaucoup plus susceptibles de devenir aides-infirmières, secrétaires juridiques ou coiffeuses que charpentières ou mécaniciennes.<sup>42</sup> Les ghettos féminins en matière de formation et le nombre peu élevé des femmes inscrites dans les secteurs non traditionnels ont persisté jusque dans les années 1990. En 1992-1993, les trois quarts des inscriptions féminines à temps plein étaient regroupés dans les secteurs de la formation générale, du secrétariat et du travail de bureau, des affaires et des services communautaires de santé, alors que les hommes étaient concentrés dans les programmes techniques et de métiers, notamment dans les domaines de la construction, du matériel motorisé mécanique, de l'électronique, de la mécanique industrielle et de la métallurgie. De fait, selon les conclusions d'une étude publiée en 1994 par le Conseil consultatif, les tendances des années 1990 en matière de formation n'allaient que contribuer à perpétuer les inégalités que l'on observait depuis longtemps sur le marché du travail entre les hommes et les femmes.<sup>43</sup>

Même aujourd'hui, la plupart des femmes qui fréquentent les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick se dirigent vers des emplois traditionnellement féminins ou suivent des cours de rattrapage scolaire. Près de une étudiante régulière à temps plein sur cinq était inscrite dans un programme de gestion de bureau en 2005-2006, tandis qu'environ une sur dix suivait une formation en soins infirmiers auxiliaires, où elles représentaient respectivement 90 % et 96 % de la clientèle.<sup>44</sup> Par contre, au cours de cette même année, les femmes ne constituaient que 3 % de l'effectif étudiant à temps plein en charpenterie et 5 % dans les programmes de mécanique de véhicules automobiles et de matériel lourd. Les femmes représentent toujours une faible minorité dans la plupart des programmes de métiers et de technologie traditionnellement dominés par les hommes.

En outre, les femmes sont fortement sous représentées d'un bout à l'autre du pays dans les programmes d'apprentissage combinant un enseignement en classe et une formation et de l'expérience en milieu de travail. Ainsi, en 2005-2006, elles ne représentaient que 2 % de tous les apprentis suivant des cours offerts par les collèges communautaires de la province, soit moins de 50 femmes pour un total de près de 2 000 apprentis, une proportion ayant à peine changée en 20 ans.<sup>45</sup> En mars 2007, parmi les apprentis inscrits au Nouveau-Brunswick, qui étaient plus de 3 000, seulement 64, soit 2 %, étaient des femmes, dont au moins la moitié à titre d'apprenties

---

<sup>41</sup> Base de données de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes. Au Canada, ce pourcentage s'élevait à 30 % en 2001-2002. Statistique Canada, *Femmes au Canada*, p. 94.

<sup>42</sup> Lafleur, p. 73; Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick, *Plan d'action sur la situation de la femme dans les collèges communautaires, une présentation au ministère des Collèges communautaires*, 1984.

<sup>43</sup> Conseil sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick, *Une formation qui porte fruit : une étude sur les femmes et la formation à l'emploi au Nouveau-Brunswick*, 1994.

<sup>44</sup> Information fondée sur les données des collèges fournies par la Direction de la qualité et des services partagés du CCNB-NBCC, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick.

<sup>45</sup> Le chiffre total pour 2005-2006 inclut les inscriptions à temps plein et à temps partiel dans les programmes d'apprentissage réguliers et contractuels. Données fournies par la Direction de la qualité et des services partagés du CCNB-NBCC, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick. Pour constater l'évolution depuis 1986, consulter : McFarland, p. 198-199.

cuisinières.<sup>46</sup> De plus, elles représentent 2 % ou moins des apprentis charpentiers, mécaniciens et électriciens.<sup>47</sup>

Ce déséquilibre dans nos programmes universitaires et collégiaux a des répercussions importantes sur le potentiel de gains et la situation professionnelle des femmes, étant donné que certains des emplois les mieux rémunérés ont trait aux secteurs scientifiques et technologiques et aux métiers. Cette lacune en matière de perfectionnement des ressources humaines entraîne aussi un prix économique et social élevé, spécialement en raison de la pénurie de main-d'œuvre constatée à l'échelle du Canada dans certains métiers spécialisés et certaines professions.<sup>48</sup>

En ce qui a trait aux programmes de formation offerts par les établissements privés, nous en savons très peu au sujet des tendances en matière de participation des hommes et des femmes, car le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ne recueille pas ces données selon le sexe ou le programme.

## 2. Obstacles à l'éducation postsecondaire et à la formation des femmes

Nous avons vu qu'une participation entière et égale des femmes aux études postsecondaires demeure difficile à réaliser. Dans la présente section, nous passerons en revue certains obstacles auxquels font face les femmes dans la poursuite de leurs études postsecondaires et de leur formation.

Les obstacles liés au sexe sont enracinés dans le marché du travail et la société en général. Les femmes risquent aussi d'être victimes de discrimination et d'éprouver des problèmes d'adaptation dans les milieux d'apprentissage.

### 2.1. Obstacles financiers

Les contraintes financières sont largement reconnues comme étant des obstacles considérables à la participation des femmes et des hommes aux études postsecondaires.<sup>49</sup> La part importante des coûts que doivent assumer les étudiants et leurs familles et le spectre de l'endettement sont des facteurs importants au moment de décider d'entreprendre ou de terminer des études postsecondaires ou une formation. La situation socioéconomique, l'origine ethnique et le lieu de résidence entraînent encore un accès inégal. Les étudiants issus de familles à faible revenu et

---

<sup>46</sup> Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, Direction de l'apprentissage et de la certification, sommaire provincial des apprentis totaux au 23 mars 2007.

<sup>47</sup> Les tendances sont semblables à l'échelle nationale. Consulter : Statistique Canada, *Femmes au Canada*, p. 98.

<sup>48</sup> Consulter par exemple : Conseil canadien sur l'apprentissage, *L'enseignement postsecondaire au Canada : Un bilan positif – Un avenir incertain*, p. 17-18; Voir aussi Ross Finnie, Marie Lavoie et Maud-Catherine Rivard, « Les femmes en génie: Le chaînon manquant de l'économie du savoir du Canada, » *Revue trimestrielle de l'éducation*, printemps 2001, vol. 7, n° 3. Sur Internet : [http://www.statcan.ca/francais/studies/81-003/feature/eqab2001007003s1a01\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/studies/81-003/feature/eqab2001007003s1a01_f.htm)

<sup>49</sup> Consulter par exemple : Joseph Berger, Anne Motte et Andrew Parkin, *Le prix du savoir 2006-07*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2007. Sur Internet : <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/Price.asp>; Marc Frenette, *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières*, Ottawa, Statistique Canada, 2007. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/francais/research/11F0019MIF/11F0019MIF2007295.htm>; K. Myers et P. de Broucker, *Les trop nombreux laissés-pour-compte du système d'éducation et de formation des adultes au Canada*, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2006. Sommaire sur Internet : <http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1479&l=fr>; M. Corak, G. Lipps et J. Zhao, *Revenu familial et participation aux études postsecondaires*, Statistique Canada, 2003. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M2003210>.

ceux provenant de collectivités autochtones en particulier continuent d'être sous représentés dans les classes de niveau postsecondaire.

Les femmes ont moins de ressources financières à investir dans les études postsecondaires que les hommes. Le dernier recensement révèle que le revenu total moyen des Néo-brunswickoises ne représentaient que 62 % du revenu total des Néo-brunswickois et que 61 % des femmes avaient un revenu annuel de moins de 20 000 \$, comparativement à 40 % des hommes.<sup>50</sup>

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de vivre dans la pauvreté en raison du niveau moins élevé de leurs salaires, de leurs économies et de leurs prestations de retraite, de leur participation au travail non rémunéré et des répercussions des obligations familiales. Les femmes chefs de famille monoparentale et leurs enfants constituent le groupe le plus touché par la pauvreté, tant au Nouveau-Brunswick que dans l'ensemble du Canada. Bien que ce taux ait diminué en général au cours des dernières années, plus de une famille monoparentale dirigée par une femme sur trois (37%) vivait toujours sous le seuil de pauvreté en 2005.<sup>51</sup> Par comparaison, dans les familles biparentales, 1 enfant sur 25 vivait dans la pauvreté. Dans l'ensemble de la province, environ 15 000 enfants vivaient dans la pauvreté en 2005, soit un sur dix enfants de moins de 18 ans.

Les femmes sont beaucoup plus susceptibles de travailler à temps partiel que les hommes – une travailleuse sur quatre comparativement à un peu moins de un travailleur sur dix<sup>52</sup> – et elles gagnent toujours moins en moyenne que les hommes. Selon les dernières données de Statistique Canada concernant l'écart au chapitre de la rémunération horaire, les femmes gagnaient en moyenne 12 % de moins que les hommes au Nouveau-Brunswick en 2006, tandis que l'écart moyen dans l'ensemble du Canada se situait à 16 %.<sup>53</sup>

La disparité salariale touche même les femmes ayant une scolarité de niveau universitaire ou collégial. Les femmes diplômées d'une université néo-brunswickoise en 1999 qui travaillaient à temps plein cinq ans plus tard gagnaient en moyenne 18 % de moins que leurs collègues masculins ayant obtenu un diplôme en même temps qu'elles.<sup>54</sup> En ce qui a trait aux femmes diplômées d'un collège communautaire du Nouveau-Brunswick en 2005 qui travaillaient à temps plein un an plus tard, leur rémunération moyenne était inférieure de 14 % à celle versée à leurs collègues masculins ayant obtenu un diplôme en même temps qu'elles.<sup>55</sup>

Les femmes handicapées et les femmes autochtones ont de plus bas revenus et gagnent moins que les autres personnes au Nouveau-Brunswick.

Le revenu total moyen des femmes handicapées âgées entre 15 ans et 64 ans au N.-B. en 2000 était de 14 856 \$, presque 8 000\$ de moins que les hommes handicapés, environ 5 000\$ de moins que les femmes sans handicaps et 15 000\$ de moins que les hommes sans handicaps. Par ailleurs, plus du tiers des femmes âgées de 15 ans et plus ayant un handicap au N.-B. (35%)

---

<sup>50</sup> 2001 Recensement du Canada, revenu annuel avant impôt provenant de toutes les sources pour personnes âgées de 15 ans et plus. Consulter : CCCF-N.-B., *Bulletin 2006 de la situation des femmes du N.-B.*, p. 30.

<sup>51</sup> Taux de pauvreté fondés sur le revenu après impôt, en utilisant les seuls de faible revenu de Statistique Canada, qui tiennent compte de la proportion relative du revenu utilisée pour les nécessités de subsistance, par exemple le loyer, la nourriture et les vêtements. Statistique Canada, *Le revenu au Canada, 2005*. N° 75-202-XWF au catalogue; Statistique Canada, tableau de CANSIM 202-0804. Sur Internet : <http://www.statcan.ca>.

<sup>52</sup> CCCF-N.-B., *Bulletin 2006 de la situation des femmes du N.-B.*, p. 46.

<sup>53</sup> Statistique Canada, tableau de CANSIM 282-0072. Inclut les travailleurs à temps partiel et à temps plein.

<sup>54</sup> Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

<sup>55</sup> Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, *Sondage sur le placement des diplômés de 2005 des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick*, 2006.

qui ont rapporté un revenu en 2000 avait moins de 10 000\$ comparativement à 25% des hommes avec handicap.<sup>56</sup>

Le revenu total moyen des femmes autochtones âgées de 15 ans ou plus au N.-B. était de 13 898\$ en 2000, soit 78% du revenu moyen des hommes autochtones (17 901\$), comparativement à 18 676\$ et 30 020\$ pour les femmes et les hommes non autochtones respectivement. Presque la moitié des femmes autochtones ayant un revenu au N.-B. (47%) avaient un revenu de moins de 10 000\$ en 2000, comparativement à 42% des hommes autochtones, 33% des femmes non autochtones et 20% des hommes non autochtones.<sup>57</sup> Les femmes autochtones ayant un emploi en 2000 ont également gagné moins que les femmes non autochtones, en moyenne 14 313\$ comparativement à 19 110\$.<sup>58</sup>

À la lumière de ces inégalités sur le plan du revenu et des salaires, la hausse alarmante des coûts de l'éducation postsecondaire aurait des répercussions différentes sur les femmes et certains groupes de femmes.

Au cours des deux dernières décennies, les droits de scolarité ont considérablement augmenté dans les universités de toutes les provinces, les établissements d'enseignement postsecondaire faisant supporter par les étudiants les conséquences des importantes réductions du financement gouvernemental. Depuis 1990, les droits de scolarité moyens exigés par les universités néo-brunswickoises pour le premier cycle ont augmenté de 177 %, passant de 1 925\$ en 1990-1991 à 3 863\$ en 2001-2002, pour atteindre une moyenne annuelle de 5 328\$ en 2006-2007.<sup>59</sup> Après la Nouvelle-Écosse, c'est le Nouveau-Brunswick qui affiche les droits de scolarité universitaires les plus élevés au Canada. Les étudiants canadiens du premier cycle déboursaient en moyenne 4 347\$ en droits de scolarité en 2006-2007.<sup>60</sup>

Les droits de scolarité dans les collèges communautaires demeurent plus bas et les programmes collégiaux sont de moindre durée que les études universitaires. Quant aux frais de scolarité pour la formation offerte dans les établissements privés, ils sont bien plus élevés que dans les institutions publiques. En 2005-2006, les étudiants qui fréquentent les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick acquittent des droits annuels moyens de 3 050 \$, comparativement à 7 520 \$ pour les établissements privés de la province, et 5 038 \$ dans les universités.<sup>61</sup>

De plus, ces chiffres ne tiennent pas compte des frais relatifs aux manuels, à l'hébergement, à la nourriture et au transport ni de la perte de gains éventuelle. Dans le cas des étudiants ayant des enfants, les frais de garde doivent être ajoutés au total. En outre, comme beaucoup plus de femmes que d'hommes étudient à temps partiel, leurs frais de subsistance et même leurs droits de scolarité sont, en moyenne, plus élevés.

<sup>56</sup> Statistique Canada, *Enquête sur la participation et les limitations d'activités*, 2001, Tableau 5 à [http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-587-XIF/tables/html/table5/table5\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-587-XIF/tables/html/table5/table5_f.htm)

<sup>57</sup> Les données comprennent la population vivant dans une réserve et hors réserve. Statistique Canada, 2001 Recensement du Canada, <http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/themes/RetrieveProductTable.cfm?Temporal=2001&PID=60107&APATH=3&GID=355313&METH=1&PTYPE=55496&THEME=54&FOCUS=0&AID=0&PLACENAME=0&PROVINCE=0&SEARCH=0&GC=0&GK=0&VID=0&FL=0&RL=0&FREE=0> (31 mai 2007)

<sup>58</sup> Les données comprennent la population vivant dans une réserve et hors réserve. Statistique Canada, 2001 Recensement du Canada, <http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/themes/RetrieveProductTable.cfm?Temporal=2001&PID=57103&GID=355317&METH=1&APATH=3&PTYPE=55496&THEME=53&AID=0&FREE=0&FOCUS=0&VID=0&GC=0&GK=0&SC=1&SR=1&RL=0&CPP=99&RPP=9999&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0&d1=2&d2=4> (31 mai 2007)

<sup>59</sup> Montants cités en dollars constants. Statistique Canada, « Frais de scolarité universitaires, 2006/07 », *Le Quotidien*, 1 septembre 2006. Sur Internet <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/060901/tq060901.htm>

<sup>60</sup> Ibid.

<sup>61</sup> Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, Direction des services financiers pour étudiants, *Profil statistique 2005-2006 du programme d'aide financière aux étudiants du N.-B.*, 2007, p. 15.

L'aide financière sous forme de bourses ou de subventions non remboursables du gouvernement est surtout consacrée à la formation offerte au Collège communautaire de notre province.<sup>62</sup>

Au cours des dernières années, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a offert un soutien financier limité pour la formation par l'entremise de son programme Formation et perfectionnement professionnel.<sup>63</sup> Ce programme, qui vise à favoriser la réinsertion sur le marché du travail des personnes en chômage ou de celles qui sont de retour d'un congé de maternité ou d'un congé parental, offre une aide pendant une période pouvant atteindre deux ans relativement aux droits de scolarité et aux frais de subsistance. Toutefois, il comporte des critères d'admissibilité stricts, et le programme choisi doit être approuvé par un conseiller provincial en emploi, qui évalue les chances d'obtenir un emploi stable.<sup>64</sup> Un petit nombre de personnes ont utilisé les fonds reçus pour terminer leurs études universitaires, mais la plupart poursuivent un programme au Collège communautaire ou dans un autre établissement de formation. En 2005--2006, les femmes représentaient 53 % des quelque 6 500 personnes recevant une aide financière en vertu de ce programme pour suivre une formation et elles recevaient en moyenne une somme plus élevée que les hommes (6 484,07 \$ comparativement à 5 284,59 \$ respectivement).<sup>65</sup>

Avant le transfert de la responsabilité de l'administration des programmes de formation par le gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux en 1996 et la réforme du programme de l'assurance-chômage qui y était associée, il y avait plus de financement public consacré aux programmes de formation et les femmes étaient ciblées comme groupe désavantagé sur le marché du travail par des programmes d'équité.<sup>66</sup>

Selon l'économiste Joan McFarland, la baisse du soutien financier accordé à la formation est largement responsable de la diminution de la clientèle féminine dans les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick depuis les années 1990. Entre les années 1970 et le milieu des années 1990, la plupart des femmes suivant une formation pour les métiers ou le rattrapage scolaire dans les collèges communautaires de la province bénéficiaient d'une forme quelconque d'aide financière pour les droits de scolarité et les frais de subsistance. Près de 80 % des étudiantes des collèges communautaires en 1985-1986 et 57 % en 1996-1997 recevaient une aide financière de la part du gouvernement ou de l'industrie, cette proportion ayant diminué à moins de 30 % à la fin des années 1990.<sup>67</sup>

Trop rares sont les employeurs canadiens qui offrent de la formation en milieu du travail ou qui parrainent des employés dans les programmes publics ou privés. L'investissement dans la formation est surtout réservé à la main-d'œuvre plus qualifiée, les employés plus jeunes et les

---

<sup>62</sup> En 2006-2007, le gouvernement du N.-B. a créé une prestation unique de 2 000\$ pour les étudiants, résidents du N.-B., qui s'inscrivent à leur première année d'université à temps plein. Voir [http://www.qnb.ca/0162/grants/Grant\\_for\\_students-f.asp](http://www.qnb.ca/0162/grants/Grant_for_students-f.asp)

<sup>63</sup> Voir aussi Joan McFarland, *Women's Access to Training in New Brunswick*, sur Internet : <http://www.nald.ca/library/research/Womens/cover.htm>, p. 10-11.

<sup>64</sup> Pour obtenir plus de renseignements sur ce programme, consulter la rubrique « Formation et perfectionnement professionnel » sur le site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Sur Internet : <http://www.qnb.ca/0311/2bf.htm>.

<sup>65</sup> Données fournies par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. En 2005-2006, 3 403 femmes et 3 065 hommes recevaient une aide financière. De ce nombre, 170 femmes et 102 hommes étaient inscrits à des programmes universitaires.

<sup>66</sup> Ursule Critoph, "Who Wins, Who Loses: The Real Story of the Transfer of Training to the Provinces and its Impact on Women," dans Marjorie Griffin Cohen, éd. *Training the Excluded for Work : Access and Equity for Women, Immigrants, First Nations, Youth and People with Low Income*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2003, p. 14-33; voir aussi Karen Lior et Susan Wismer, "Still Shopping for Training: Women, Training and Livelihoods," dans *Ibid.*, p. 214-229.

<sup>67</sup> Joan McFarland, *Women's Access to Training in New Brunswick*, 1999, p. 14-15, tableau A6, annexe. Sur Internet : <http://www.nald.ca/library/research/Womens/cover.htm>.

travailleurs dans les grandes entreprises.<sup>68</sup> Une enquête réalisée par Statistique Canada révèle que seulement 26 % des travailleurs adultes âgés de 25 ans et plus au Nouveau-Brunswick ont participé à une formation parrainée par l'employeur en 2002.<sup>69</sup> Certaines études suggèrent aussi que les hommes sont plus susceptibles que les femmes de recevoir la formation parrainée par l'employeur.<sup>70</sup> Un nombre croissant de recherches menées à l'échelle nationale et internationale attribue les problèmes économiques du Canada au sous investissement des employeurs dans la formation et l'acquisition de compétences.<sup>71</sup>

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a récemment introduit quelques initiatives à petite échelle afin d'encourager la participation des femmes dans les programmes de formation pour les emplois non traditionnels. Dans le cadre d'efforts déployés récemment pour s'attaquer aux causes de l'écart salarial entre les hommes et les femmes, le gouvernement a créé des bourses d'études pour payer les droits de scolarité d'une année dans des programmes non traditionnels offerts par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.<sup>72</sup> Lancé en novembre 2006, *Partenaires pour bâtir l'avenir* est un projet pilote fédéral-provincial qui fournira du soutien pendant deux ans à une soixantaine de femmes bénéficiaires de l'aide sociale qui se préparent pour une carrière dans un métier spécialisé non traditionnel. On cherche ainsi à encourager la transition de l'aide sociale vers le marché du travail.<sup>73</sup>

Néanmoins, pour la plupart des étudiants, y compris les mères seuls bénéficiaires de l'aide sociale, faire des études postsecondaires exige qu'on assume un prêt remboursable sous le programme d'assistance financière géré par le ministère provincial de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

L'endettement des étudiants a atteint des proportions alarmantes dans notre province et l'ensemble du pays. En 2006, 66 % des étudiants du premier cycle du Canada Atlantique avait une dette moyenne de 29 747\$, le montant le plus élevé au pays.<sup>74</sup>

Les étudiants du Nouveau-Brunswick sont plus susceptibles de contracter des prêts que les étudiants canadiens en général. De plus, ils empruntent des sommes plus élevées et ils mettent plus de temps à rembourser leurs dettes. Une proportion de 52 % des diplômés universitaires du Nouveau-Brunswick avaient une dette étudiante en 2000, soit le deuxième pourcentage en importance au pays et beaucoup plus que la moyenne nationale de 42 %. 25% des diplômés universitaires néo-brunswickois accusaient une dette étudiante dépassant 25 000 \$,

---

<sup>68</sup> Karen Myers et Patrice de Broucker, *Les trop nombreux laissés-pour-compte du système d'éducation et de formation des adultes au Canada*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2006. Sur Internet : <http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1479&l=fr>; Mark Goldenberg, *Investissements des employeurs dans l'apprentissage en milieu de travail au Canada*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, septembre 2006. Sur Internet : <http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1529&l=fr>

<sup>69</sup> Valerie Peters, *Travail et formation : premiers résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes de 2003*, Ottawa, Statistique Canada, avril 2004. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=81-595-M2004015>

<sup>70</sup> Consulter l'analyse documentaire dans Conseil canadien sur l'apprentissage, *Un investissement rentable : Mettre l'investissement en formation en rapport avec les résultats d'entreprise et l'économie*, avril 2007. Sur Internet : <http://www.ccl-cca.ca/CCL/Home/Index.htm?Language=FR>

<sup>71</sup> *Ibid.*; Voir aussi Joseph Berger, Anne Motte et Andrew Parkin, *Le prix du savoir 2006-07*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2007. Sur Internet <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/Price.asp>

<sup>72</sup> Pour obtenir des renseignements additionnels sur les bourses d'études du Plan d'action sur l'écart salarial, consulter le site Web du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, à l'adresse suivante : [http://www.ceibathurst.com/icdm/BasicPage\\_F.aspx?CPagelD=294](http://www.ceibathurst.com/icdm/BasicPage_F.aspx?CPagelD=294)

<sup>73</sup> Voir <http://www.gnb.ca/cnb/newsf/pet/2006f1454pe.htm> En Nouvelle-Écosse, un nouveau programme pilote intitulé *Career Seek* ouvre la possibilité pour les bénéficiaires de l'aide sociale de fréquenter l'université ou un autre programme postsecondaire de plus de 2 ans, tout en recevant leurs prestations. Voir *Income Assistance for Post-Secondary Education* à <http://www.gov.ns.ca/coms/whatsnew.html>

<sup>74</sup> Sean Junor et Alex Usher, *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2004. Sur Internet : <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/Price.asp>.

comparativement à 13 % pour l'ensemble des étudiants canadiens.<sup>75</sup> Chez les diplômés néo-brunswickois du niveau collégial, 51% avaient une dette étudiante comparativement à 38 % à l'échelle nationale mais environ 5% seulement avait une dette étudiante dépassant 25 000 \$, à l'image de l'ensemble du pays.<sup>76</sup> La proportion de la dette étudiante remboursée par les diplômés collégiales et universitaires canadiens de 2000 dans les deux ans suivant la fin de leurs études était de 27 %, comparativement à 20 % et 16% pour les diplômés néo-brunswickois.<sup>77</sup>

En 2005-2006, 63 % des demandes d'aide financière aux études présentées au Nouveau-Brunswick l'ont été par des femmes, mais nous en savons très peu sur leur situation spécifique en matière d'emprunt et d'endettement, car la plupart des données concernant les prêts aux étudiants ne sont pas ventilées selon le sexe.<sup>78</sup> Les parents seuls, majoritairement des femmes, formaient 7 % de tous les étudiants postsecondaires néo-brunswickois qui ont reçu des prêts étudiants en 2005-2006.<sup>79</sup>

Les données statistiques du Programme d'aide financière aux étudiants du Nouveau-Brunswick font ressortir des tendances troublantes concernant l'ensemble de la population étudiante. Ainsi, la dette moyenne des diplômés des programmes à temps plein des universités, des collèges communautaires et des établissements privés de la province a plus que doublé depuis le début des années 1990, passant de 9 947 \$ en 1993-1994 à 21 240 \$ en 2005-2006.<sup>80</sup> À la fin de leurs études, les personnes titulaires d'un baccalauréat devaient en moyenne 32 132 \$ en 2005-2006, comparativement à 12 675 \$ dans le cas des diplômés des collèges communautaires, où les programmes sont plus courts.<sup>81</sup>

Les résultats des quelques enquêtes régionales et nationales qui tiennent compte des différences entre les sexes dans le domaine des emprunts et de l'endettement des étudiants font état des désavantages que subissent les femmes. On constate que les femmes ont plus de difficulté à rembourser leurs prêts d'études que leurs homologues masculins, vu qu'elles ont tendance à emprunter davantage et qu'elles gagnent moins qu'eux.<sup>82</sup>

Nombre de mémoires présentés à la Commission examinent le problème d'endettement étudiant et les coûts sans cesse croissants des études postsecondaires. Il n'est guère surprenant que les associations étudiantes offrent des propositions assez détaillées. Parmi les solutions préconisées : la mise en place d'un plafond annuel d'endettement, la réduction des taux d'intérêt pour les prêts étudiants et les mesures d'aide au remboursement, évaluation plus réaliste des coûts de subsistance pour les fins d'aide financière, une part plus généreuse de sommes non

---

<sup>75</sup> Ibid., *Le prix du savoir 2004 : Nouveau-Brunswick*, <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/poknb.asp>

<sup>76</sup> Ibid.

<sup>77</sup> Ibid.

<sup>78</sup> Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, Direction des services financiers pour étudiants, *Profil statistique 2005-2006 du programme d'aide financière aux étudiants du N.-B.*, p. 9.

<sup>79</sup> Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, Direction des services financiers pour étudiants, *Profil statistique 2005-2006 du programme d'aide financière aux étudiants du N.-B.*, p. 10.

<sup>80</sup> Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, Direction des services financiers pour étudiants, *Profil statistique 2005-2006 du programme d'aide financière aux étudiants du N.-B.*, p. 6 et 13.

<sup>81</sup> Ibid, p. 6.

<sup>82</sup> Warren Clark analyse les résultats de l'enquête menée en 1997 par Statistique Canada auprès des personnes diplômées en 1995 dans l'article « Le remboursement des prêts étudiants », *Tendances sociales canadiennes* (hiver 1998). Sur Internet : <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11-008-X19980034002>. L'analyse des données de l'enquête nationale portant sur les diplômés de 1990 appuyaient des conclusions semblables. Voir Saul Schwartz et Ross Finnie, « Student Loans in Canada : An Analysis of Borrowing and Repayment, » *Economics of Education Review*, octobre 2002, vol. 21, issue 5. Voir aussi le sondage récent de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, *Deux ans plus tard : Un sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 2003*, Fredericton, la Commission, juin 2007. Sur Internet : [http://www.mphed.ca/francais/pol\\_b.html](http://www.mphed.ca/francais/pol_b.html)

remboursables en fonction des besoins des étudiants et la réduction des frais de scolarité en dessous de la moyenne nationale.<sup>83</sup>

Nous convenons qu'il est important de réduire les coûts directs assumés par les étudiants, plutôt que d'accroître leur capacité d'emprunt et de prolonger la période de remboursement de la dette. L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université revendique une nouvelle « architecture » de l'aide financière aux étudiants qui viserait à réduire les coûts et l'endettement des étudiants tout en encourageant les groupes sous-représentés, dont les Autochtones, à poursuivre les études postsecondaires.<sup>84</sup> Le mémoire de l'Association préconise une réduction et gel des frais de scolarité, ainsi que des subventions non remboursables et plus généreuses, basées sur le besoin, et insiste sur l'importance d'accroître l'investissement public dans l'éducation postsecondaire.

## 2.2. Responsabilités familiales

Les responsabilités familiales ont des répercussions sur la participation des femmes aux études postsecondaires, à l'image de leur participation au marché du travail.

Les femmes assument encore la plus grande part de la responsabilité des soins et des tâches ménagères non rémunérées, soit avoir des enfants et en prendre soin, s'occuper d'une personne âgée, handicapée ou ayant une maladie chronique, et faire les travaux ménagers, sans un accès adéquat à des services de soutien essentiels.<sup>85</sup>

Dépourvu de politique familiale, le Nouveau-Brunswick n'aide pas suffisamment les familles à concilier les exigences des études, du travail rémunéré et de la vie familiale. En 1970, le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada avait recommandé que les établissements postsecondaires développent des programmes pour accommoder les besoins uniques des étudiantes ayant des responsabilités familiales.<sup>86</sup> Pourtant, les institutions et les responsables de l'enseignement postsecondaire ont tardé à reconnaître les besoins distincts des étudiants avec des personnes à charge.<sup>87</sup>

Au cours des trois dernières décennies, il est devenu plus courant de rencontrer des étudiantes d'âge mûr dans les universités et les collèges communautaires de la province. Comme une femme doit composer avec ses multiples rôles et responsabilités à titre de soutien de famille, de mère et de conjointe, elle est plus susceptible de poursuivre des études à temps partiel. Les

---

<sup>83</sup> Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton, *Pour une accessibilité réelle: Recommandations auprès de la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick*, avril 2007. Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/listememoire.php>; Alliance étudiante du N.-B., *Pour aller de l'avant : Prioriser l'éducation postsecondaire au N.-B.* Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/listememoire.php>

<sup>84</sup> Association canadienne des professeures et professeurs d'université, *Submission to the New Brunswick Commission on Post-Secondary Education*, avril 2007. Sur Internet: <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/listememoire.php>

<sup>85</sup> Consulter, par exemple, les conclusions d'une étude sur l'emploi du temps réalisée en 2005 par Statistique Canada résumées dans *Le Quotidien* du 19 juillet 2006. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/060719/q060719b.htm>.

<sup>86</sup> *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, 1970, chapitre 3, recommandation 83.

<sup>87</sup> Georgian College Institute of Applied Research, Innovation, *Étudiants avec personnes à charge : Pratiques courantes dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada et des États-Unis*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, avril 2005, Sur Internet: <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/ResearchSeries.asp>

parents seuls – des femmes, surtout - formaient 7 % de tous les étudiants postsecondaires néo-brunswickois qui ont reçu des prêts étudiants en 2005-2006.<sup>88</sup>

Les étudiants avec des personnes à charge, et les femmes plus particulièrement, font face à des défis particuliers dans la poursuite de l'éducation postsecondaire, reliés à la conciliation des obligations familiales et des études, et l'accès aux services de soutien.<sup>89</sup>

Dans le cas d'une mère seule, l'équilibre est encore plus difficile à atteindre. Les dix-huit mères seules âgées entre 18 à 35 ans de la Péninsule acadienne qui ont participé à une étude en 2000 ont signalé d'innombrables obstacles auxquels elles font face en entamant et en complétant leur programmes universitaires ou collégiales. Outre le manque d'aide financière adéquate, elles insistaient sur les lacunes en matière des services de garde d'enfants adaptés et de qualité, de logement abordable, de transport, de groupes de soutien et de renseignements concernant les ressources existantes.<sup>90</sup>

Le manque de services de garde d'enfants de qualité et abordables représente, en effet, un problème de taille pour un grand nombre de femmes qui occupent un emploi rémunéré ou qui sont aux études. Actuellement, l'offre de places agréées répond aux besoins de moins de 15 % des enfants néo-brunswickois âgés de 12 ans ou moins. En outre, il est presque impossible pour les femmes qui doivent suivre des cours et étudier en soirée et durant les fins de semaine de trouver des services de garde souples.<sup>91</sup>

Un enfant malade ou un parent vieillissant nécessitant des soins représentent souvent une difficulté particulière pour les étudiantes et peuvent les obliger à interrompre ou même à abandonner leurs études, particulièrement si elles suivent un programme de longue durée.<sup>92</sup>

De plus, les prestations versées à l'occasion d'un congé de maternité ou d'un congé parental ne s'adressent qu'aux personnes qui cotisent à l'assurance emploi et qui peuvent s'en sortir avec 55 % de leurs gains. Les travailleuses autonomes ne sont pas admissibles à ce programme, et les exigences concernant l'accumulation des heures excluent un grand nombre de femmes à faible revenu et de travailleuses vulnérables.<sup>93</sup>

---

<sup>88</sup> Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, Direction des services financiers pour étudiants, *Profil statistique 2005-2006 du programme d'aide financière aux étudiants du N.-B.*, p. 10.

<sup>89</sup> Georgian College Institute of Applied Research and Innovation, *Étudiants avec personnes à charge*.

<sup>90</sup> Irène Savoie, *Les obstacles rencontrés chez les étudiantes monoparentales de la péninsule Acadienne, âgées entre 18 et 35 ans lors d'un retour aux études postsecondaires*, Réseau des femmes francophones du N.-B., octobre 2000.

<sup>91</sup> Ibid. Voir aussi Conseil des directeurs et directrices du collège communautaire du N.-B., *Mémoire présenté à la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick*, mai 2007, p. 6. Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/listememoire.php>

<sup>92</sup> Des recherches portant sur les étudiantes au doctorat montrent qu'il est plus probable, comparativement aux hommes, que leurs plans de formation soient compromis ou que la quantité de temps consacrée à leurs études soit limitée en raison de problèmes familiaux tels que le décès d'un parent, la naissance d'un enfant ou les responsabilités parentales en général, qui entraînent une augmentation du temps nécessaire pour obtenir leur diplôme ou, dans certains cas, l'abandon de leurs études. Consulter : Sandra W. Pyke « Education and the "Woman question" ». (« Education and the "Woman Question" », en ligne), *Canadian Psychology*, vol. 38, n° 3 (1997), p. 154-163 (consulté le 12 avril 2007). Sur Internet : <http://web.ebscohost.com.proxy.hil.unb.ca/ehost/pdf?vid=5&hid=103&sid=29aab16-96b7-43f8-8e17-31cf8f88cb3a%40sessionmgr104>.

<sup>93</sup> Women's Network PEI, *Looking Beyond the Surface: An In-Depth Review of Parental Benefits. Final Report; Provincial Focus Groups, New Brunswick Report*, automne 2003. Sur Internet : <http://www.wnpei.org/parentalbenefits/research.html>

### 2.3. Milieux d'apprentissage peu accueillants

Les femmes qui fréquentent les établissements d'enseignement postsecondaire doivent aussi composer avec les difficultés découlant d'une discrimination systématique au sein des milieux d'apprentissage et des lacunes sur le plan des programmes de soutien.

Pour les femmes en quête de formation, les salles de classe dans les collèges communautaires et l'apprentissage en milieu du travail comportent les défis. Des Néo-Brunswickoises ayant participé à des groupes de discussion à l'occasion d'une étude sur les femmes et la formation réalisée par le Conseil consultatif au début des années 1990 ont mentionné avoir éprouvé une série de problèmes avant, pendant et après leur formation, notamment un manque d'information au sujet des cours offerts, un soutien financier et moral inadéquat, un counseling d'emploi déficient et le harcèlement sexiste et sexuel pendant la formation et lors des stages en milieu du travail.<sup>94</sup> Des études plus récentes sur les femmes et la formation révèlent que ces problèmes persistent.<sup>95</sup>

Des campus universitaires posent également des défis aux apprenantes. Des sondages menés auprès de femmes et d'hommes fréquentant des universités au Canada et aux États-Unis ont permis de découvrir des différences importantes entre les deux groupes en rapport avec leur expérience de la vie universitaire, les femmes se disant désavantagées sur divers aspects liés à la structure et au fonctionnement des établissements d'enseignement.<sup>96</sup>

Le soi-disant « climat peu accueillant » réservé aux femmes dans le monde universitaire se manifeste par un humour sexiste et une vision stéréotypée des femmes, l'emploi d'un langage sexiste, une attention plus grande accordée aux étudiants masculins, à qui l'on s'adresse plus souvent en classe et que l'on invite à participer à la rédaction d'articles, le manque de femmes au sein du corps professoral à titre de modèles et de mentors, et le problème du harcèlement sexuel de la part de collègues masculins et de professeurs.<sup>97</sup>

Le problème du harcèlement sexuel demeure une réalité douloureuse qui persiste sur les campus universitaires. Lors d'un sondage réalisé en 1999 par l'Université de Moncton, Campus de Moncton, 70 % des étudiantes et 55 % des employées ont mentionné avoir été victimes d'au moins un incident lié à un comportement sexiste, au harcèlement sexuel ou à une agression sexuelle.<sup>98</sup> Les premières politiques officielles concernant ce problème n'ont été mises en place qu'au milieu des années 1980 et, dans la plupart des universités néo-brunswickoises, elles ne remontent pas à plus de dix ans. De fait, l'expression « harcèlement sexuel », si courante de nos jours, n'existait même pas avant le milieu des années 1970, lorsqu'on a commencé à l'utiliser pour décrire l'imposition d'exigences de nature sexuelle dans une relation de pouvoir inégal.

Les femmes membres de groupes désavantagés qui poursuivent leurs études postsecondaires doivent composer avec des barrières supplémentaires ainsi que des défis encore plus grands que d'autres femmes.

---

<sup>94</sup> *Une formation qui porte fruit : une étude sur les femmes et la formation à l'emploi au Nouveau-Brunswick*, Moncton, le Conseil, 1994.

<sup>95</sup> Joan McFarland, « Public Policy and Women's Access to Training in New Brunswick », dans Marjorie Griffin Cohen, éd., *Training the Excluded for Work : Access and Equity for Women, Immigrants, First Nations, Youth and People with Low Income*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2003, p. 195-196.

<sup>96</sup> Pyke, « Education and the "Woman question" ».

<sup>97</sup> *Ibid.*

<sup>98</sup> Monique Gauvin, Katherine Marcoccio et Alice Guérette-Breau, Le harcèlement sexiste, le harcèlement sexuel et l'agression sexuelle à l'Université de Moncton : rapport de sondage mené auprès des étudiantes et des employées au Centre universitaire de Moncton, Moncton, Groupe de recherche et d'intervention sur le harcèlement sexuel et sexiste en milieu d'enseignement et d'intervention, février 1999.

Les personnes handicapées font face à des obstacles en raison des contraintes réelles qu'entraînent leurs handicaps, mais aussi en raison de la discrimination et des stéréotypes négatifs dont on fait preuve à leur égard, comme nous le rappelle le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées dans son mémoire présenté à la Commission sur l'éducation postsecondaire. Ainsi «le nombre d'inscriptions actuelles ne traduit pas fidèlement le nombre de personnes ayant des handicaps qui pourraient profiter» de l'enseignement postsecondaire.<sup>99</sup>

Les défis auxquels font face des personnes autochtones sont complexes et comportent de multiples aspects – du manque de modèles au racisme dans les milieux éducatifs – enracinés dans la situation spécifique des ces individus sur le plan historique, culturel, démographique, géographique et social.<sup>100</sup> Pour les femmes autochtones, de tels problèmes sont reliés à d'autres enjeux, y compris la violence, la santé et l'emploi.<sup>101</sup> Il faut s'appuyer sur les partenariats avec des associations communautaires et de défense des droits lorsqu'on développe des politiques et des programmes pour s'adresser à ces multiples sources de désavantage.

Les femmes inscrites à des programmes universitaires non traditionnels, par exemple en génie, et celles qui suivent une formation collégiale dans un métier non traditionnel risquent d'éprouver des difficultés particulières, vu qu'elles sont beaucoup moins nombreuses que les étudiants masculins et que le corps professoral compte peu de modèles féminins. Les professeures, comme les étudiantes, tendent à être concentrées principalement dans les secteurs de l'éducation, des lettres et des sciences humaines, et des sciences sociales. En 2004-2005, dans les universités du Nouveau-Brunswick, seulement 8 % du corps professoral à temps plein en génie et en sciences appliquées et 10 % en mathématiques et en sciences physiques, étaient des femmes.<sup>102</sup> Dans le collège communautaire de notre province, les femmes forment moins de 10 % des instructeurs dans les programmes de métiers, de la technologie et de l'exploitation des ressources naturelles.<sup>103</sup>

Pour corriger le déséquilibre dans les domaines non traditionnels de l'enseignement postsecondaire et de la formation, il est essentiel d'offrir un soutien aux étudiantes. Des efforts ont été déployés pour recruter des étudiantes dans les programmes non traditionnels grâce à des bourses d'études spéciales, à des programmes d'orientation dans les écoles secondaires et à la création de chaires pour les femmes dans des domaines tels que le génie. Toutefois, ces mesures peuvent être minées par un climat souvent hostile aux femmes dans des départements et des facultés dominés par les hommes.

Un élément clé de l'amélioration de la situation des femmes en général dans le milieu postsecondaire consiste à veiller à ce qu'elles puissent consulter des mentors et obtenir d'autres formes de soutien continu pendant leurs études et leur formation. Au cours des années 1970 et 1980 dans certaines provinces, les programmes réservés aux femmes et les programmes de transition permettaient de préparer avec succès les femmes à leur entrée dans des secteurs

---

<sup>99</sup> *Améliorer l'accès à l'enseignement postsecondaire pour les personnes ayant des handicaps*, mars 2007, p. 3, 11. Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/listememoire.php>

<sup>100</sup> Nouveau-Brunswick, Secrétariat des affaires autochtones, *Aboriginal Access to Post-Secondary Education in New Brunswick*, Submission to the Commission on Post-Secondary Education in New Brunswick, avril 2007. Sur Internet: <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/EN/listbriefs.php>

<sup>101</sup> Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick, *L'Égalité et les femmes autochtones*. Un document destiné à guider le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick dans son travail d'appui des revendications des femmes autochtones. Fredericton, le Conseil, avril 2006.

<sup>102</sup> Base de données de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes.

<sup>103</sup> Femmes en tant que pourcentage de tous les instructeurs occupant des postes permanents ou de durée déterminée, automne 2005. Calculés à partir de données fournies par le Service des ressources humaines, ministère de la Formation et du Développement de l'emploi.

jusque là réservés aux hommes.<sup>104</sup> Ces programmes tenaient compte des besoins uniques des femmes à une époque où les initiatives du gouvernement comportaient une attention particulière à la question d'équité sur le marché du travail.<sup>105</sup>

Les femmes ont besoin de soutien pour surmonter les difficultés multiples pendant leurs études, mais elles ont davantage besoin de soutien lorsqu'elles se préparent pour, intègrent et cherchent à rester dans les milieux de travail traditionnellement dominés par les hommes. Comme le note l'auteur d'une étude récente sur l'évolution de la formation des femmes au Canada, les programmes qui ne s'adressent pas à ces besoins interreliés ne réussiront pas à contrer les désavantages systémiques que subissent les femmes sur le marché du travail.<sup>106</sup>

Les femmes qui désirent occuper un emploi non traditionnel ou conserver un tel emploi doivent encore composer avec les préjugés et la discrimination dans le milieu de travail, étant victimes de harcèlement sexuel ou autre et recevant peu de soutien de la part de leurs collègues, de la direction et de l'employeur.

Selon un récent rapport de recherche du Conseil sectoriel de la construction du Canada portant sur le marché du travail, « les lieux de travail qui ne sont pas aussi accueillants, réceptifs et souples qu'ils ne le devraient » représentent l'un des problèmes ayant entravé la réussite des programmes de formation destinés aux femmes.<sup>107</sup> Des changements importants ne seront constatés que lorsque les industries et les employeurs seront sensibilisés à l'importance d'une culture du travail qui encourage l'intégration des femmes.<sup>108</sup> À cette fin, des employeurs peuvent consulter des guides qui offrent des conseils en matière de recrutement, d'intégration et de maintien des femmes dans les milieux de travail traditionnellement dominés par les hommes, dont des publications de l'association nationale qui n'est plus en activité, Women in Trades and Technology.<sup>109</sup>

#### 2.4. Défis uniques posés aux femmes autochtones

L'expérience des femmes autochtones en matière d'études postsecondaires est façonnée par une réalité souvent très différente de celle des autres femmes. Un plus grand nombre de femmes que d'hommes autochtones font des études postsecondaires, mais ces deux groupes continuent à avoir moins de chances de s'inscrire à des études collégiales ou universitaires que les non-Autochtones et leur taux d'abandon est beaucoup plus élevé. Selon une enquête effectuée récemment auprès des diplômés du secondaire, les étudiants autochtones qui détiennent un

---

<sup>104</sup> Conseil consultatif sur la condition de la femme au N.-B., *Une formation qui porte fruit : une étude sur les femmes et la formation à l'emploi au Nouveau-Brunswick*, Moncton, le Conseil, 1994 ; Voir aussi McFarland, 2003, p. 195-196.

<sup>105</sup> Ursule Critoph, "Who Wins, Who Loses: The Real Story of the Transfer of Training to the Provinces and its Impact on Women," dans Marjorie Griffin Cohen, ed. *Training the Excluded for Work : Access and Equity for Women, Immigrants, First Nations, Youth and People with Low Income*. Vancouver, University of British Columbia Press, 2003.

<sup>106</sup> *Ibid.*

<sup>107</sup> *L'offre de main-d'œuvre à venir dans l'industrie canadienne de la construction*, p. 25 et 26. Disponible sur le site Web du Conseil sectoriel de la construction du Canada, [http://www.csc-ca.org/fr/whatwedo\\_1\\_f.html](http://www.csc-ca.org/fr/whatwedo_1_f.html). Fondé en 2001, cet organisme financé par le gouvernement et l'industrie se consacre au perfectionnement de la main-d'œuvre.

<sup>108</sup> Denise McLean, *Des milieux de travail conviviaux*, préparé pour les ministres fédéral/provinciaux/territoriaux responsables de la condition féminine, 2003. Sur Internet :

<http://www.citizenship.gov.on.ca/owd/french/about/fpt.htm>

<sup>109</sup> Voir, par exemple, WITT National Network, *Welcoming Women into Trades, Technology, Operations and Blue-Collar Work : A Checklist of Strategies*, London, Ontario, 2005. Cet organisme de sensibilisation et de défense dédié à la promotion et au soutien du recrutement, de la formation et de l'emploi des femmes s'est employé activement dans les années 1990, mais avait perdu ses subventions fédérales et fermé ses portes dès 2003. Des groupes sont toujours actifs dans certaines provinces, comme la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan.

diplôme d'études secondaires risquent presque deux fois plus que les autres étudiants canadiens de ne pas s'inscrire à des études collégiales ou universitaires ou d'abandonner ces études deux ans après l'obtention de leur diplôme, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.<sup>110</sup>

D'après le recensement de 2001, 44 % des femmes de 15 ans et plus ayant déclaré une identité autochtone avaient entrepris des études postsecondaires, université, métiers ou autre formation, mais seulement 27 % avaient obtenu un diplôme ou un certificat et 17 % étaient sans diplôme.

Par comparaison, chez les 54 % de femmes non autochtones ayant entrepris des études postsecondaires, 38 % avaient obtenu un diplôme ou un certificat et 16 % étaient sans diplôme.

L'abandon des études est un problème particulièrement grave au niveau universitaire. Au Canada, parmi les femmes ayant fait des études universitaires, le pourcentage des Autochtones sans diplôme (9 %) est supérieur au pourcentage des Autochtones diplômées (5 %), alors que le pourcentage des non-Autochtones sans diplôme (10 %) est inférieur au pourcentage des non-Autochtones diplômées (15 %).<sup>111</sup>

Pour les femmes autochtones, la lutte pour l'égalité « ne peut être dissociée de l'héritage du colonialisme et du racisme, qui continue de marginaliser les Autochtones et de dévaloriser leurs cultures et leurs traditions. »<sup>112</sup> Les femmes autochtones doivent également faire face à la discrimination sexuelle dans leurs propres collectivités.

Cette profonde discrimination systémique aggrave davantage une multitude de désavantages socioéconomiques importants, inextricablement liés entre eux, notamment une grande misère et les problèmes de santé qu'elle entraîne, le manque d'accès à un logement adéquat, une fréquence élevée de cas de violence et de mauvais traitements, de faibles niveaux d'éducation et d'emploi et un accès limité au pouvoir politique et aux ressources dans leurs ménages, leurs collectivités et à l'extérieur.<sup>113</sup>

Des études montrent que les femmes autochtones perçoivent de plus en plus l'éducation comme un moyen pour elles et pour leurs filles d'échapper, d'une part, à la pauvreté, et d'autre part, aux risques ou à la réalité de la violence entre conjoints.<sup>114</sup> L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a fait observer récemment que « Les femmes autochtones entreprennent parfois des études parce qu'elles ne tolèrent pas la violence dans nos collectivités qu'elles quittent pour

---

<sup>110</sup> Consulter R.A. Malatest and Associates Ltd., *Promotion 2003 : Enquête de suivi auprès des élèves du secondaire*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, juin 2007, pages 34 et 35. Sur Internet : [www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/070614\\_class\\_of\\_03\\_fr.pdf](http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/070614_class_of_03_fr.pdf) ; les données du recensement sur le plus haut niveau de scolarité atteint montrent également des taux de départ élevés. Consulter Jeremy Hull, *Résultats de la population autochtone dans l'enseignement postsecondaire et sur le marché du travail, Canada 2001*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, juin 2005. Sur Internet : [http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/ra/pse/01/index\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/ra/pse/01/index_f.html).

<sup>111</sup> Consulter Jeremy Hull, *Les femmes autochtones : Profil d'après le recensement de 2001*, étude préparée pour la Direction des questions féminines et de l'égalité entre les sexes, Affaires indiennes et du Nord Canada, tableau 4-1, d'après les tableaux de totalisations personnalisées du recensement de 2001 de l'AINC, février 2006. Sur Internet : [http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/abw/t4-1\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/abw/t4-1_f.html).

<sup>112</sup> Table ronde des femmes autochtones sur l'égalité entre les sexes, « Égalité pour les femmes autochtones », convoquée du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2000 (dernière mise à jour du rapport le 29 juillet 2003), Ottawa, Condition féminine Canada. Sur Internet : [www.cfc-swc.gc.ca/pubs/abwomenroundtable/section3\\_f.html](http://www.cfc-swc.gc.ca/pubs/abwomenroundtable/section3_f.html).

<sup>113</sup> Association des femmes autochtones du Canada, *Companion Document First Ministers' Meeting*, Kelowna (C.-B.), les 24 et 25 novembre 2005, p. 8. Sur Internet : <http://www.nwac-hq.org/en/reports.html>; Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick, *L'égalité et les femmes autochtones*, Fredericton (N.-B.), CCCF, avril 2006.

<sup>114</sup> Madeleine Dion Stout et Gregory D. Kipling, *Les femmes autochtones au Canada : Orientations de la recherche stratégique en vue de l'élaboration de politiques*, Ottawa, Condition féminine Canada, mars 1998, p. 23. Sur Internet : [http://www.cfc-swc.gc.ca/pubs/pubspr/0662634314/index\\_f.html](http://www.cfc-swc.gc.ca/pubs/pubspr/0662634314/index_f.html).

la ville. L'un des rares moyens leur permettant d'avoir accès au soutien de la bande pour se sortir d'une situation violente est l'accès au financement des études. »<sup>115</sup> [Traduction]

Un nombre croissant de femmes autochtones désirent poursuivre des études postsecondaires pour améliorer leur vie, mais elles doivent surmonter une formidable série d'obstacles pour s'inscrire à des études et les terminer.

Les difficultés financières restent un obstacle important pour un grand nombre d'étudiants et d'étudiants potentiels malgré les fonds attribués par le gouvernement fédéral pour l'aide aux Indiens de plein droit inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada. Le financement par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP) s'est vu imposer un plafond depuis longtemps. À cause des ressources limitées, il n'est pas possible pour tous les étudiants éventuels d'obtenir les subventions administrées en vertu d'un pouvoir discrétionnaire par les conseils tribaux et les conseils de bandes des Premières Nations et ces subventions sont insuffisantes pour couvrir les frais de scolarité, de subsistance et de déplacement qui augmentent rapidement.<sup>116</sup> La population qui vit hors des réserves est particulièrement désavantagée.<sup>117</sup> Les étudiants autochtones ont moins de possibilités que les autres de recevoir un soutien financier de leur famille et certains doivent donc se fier aux prêts étudiants et aux revenus d'emploi.<sup>118</sup>

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) et l'Assemblée des Premières Nations ont demandé une hausse des investissements publics en enseignement postsecondaire et l'élimination des plafonds de financement pour tenir compte de la croissance rapide de la population et de la hausse des coûts.<sup>119</sup>

La recherche insiste également sur l'importance d'éliminer les obstacles historiques, sociaux, pédagogiques et géographiques qui limitent particulièrement la participation des peuples autochtones aux études postsecondaires.

Des taux élevés d'abandon des études secondaires et une préparation inadéquate au cours de la période de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année réduisent considérablement le nombre éventuel d'étudiants postsecondaires dans les collectivités autochtones.<sup>120</sup> La situation est d'autant plus dramatique que la population de jeunes autochtones connaît une croissance rapide. Près du tiers

---

<sup>115</sup> Association des femmes autochtones du Canada, 2005, p. 7.

<sup>116</sup> Les conseils tribaux ou de bande des Premières Nations établissent les priorités de financement, tiennent les dossiers des étudiants et déterminent l'admissibilité des demandes. Les lignes directrices peuvent varier d'un organisme à l'autre. Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Secrétariat des affaires autochtones, *Aboriginal Access to Post-Secondary Education in New Brunswick*, avril 2007. Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/EN/listbriefs.php>; R.A. Malatest and Associates Ltd., *La population autochtone et l'éducation postsecondaire : ce que les enseignants ont appris*. Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, janvier 2004, pp. 19-23. Sur Internet : <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/ResearchSeries.asp>.

<sup>117</sup> Le Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick, qui s'occupe de la population vivant hors des réserves, ne reçoit pas de fonds du PAENP, mais il offre une aide financière limitée pour les études postsecondaires par l'entremise de bourses financées par la province et de projets de formation financés en vertu de la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones du gouvernement fédéral. Consulter le gouvernement du Nouveau-Brunswick, Secrétariat des affaires autochtones, *Aboriginal Access to Post-Secondary Education in New Brunswick*, avril 2007. Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/EN/listbriefs.php>, et site Web du Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick à <http://education.nbapc.org/pages.asp?pid=149&deptid=4&lid=0>.

<sup>118</sup> R.A. Malatest and Associates, *Promotion 2003 : Enquête de suivi auprès des élèves du secondaire*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, juin 2007, pp. 35-36. Sur Internet : <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/newsevents/newsfull.asp?newsid=125>.

<sup>119</sup> AFAC, 2005, p. 7; Assemblée des Premières Nations, *Plan d'action des Premières Nations sur l'éducation*, mai 2005, p. 6. Sur Internet : <http://www.afn.ca/article.asp?id=110>.

<sup>120</sup> Michael Mendelson, *Aboriginal Peoples and Postsecondary Education in Canada*, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy, juillet 2006, pp. 30-35. Sur Internet : <http://www.caledoninst.org/Publications>.

(29 %) de la population du Nouveau-Brunswick ayant déclaré une identité autochtone a moins de 14 ans par comparaison à 18 % pour la population non autochtone.<sup>121</sup> La population des jeunes autochtones croît beaucoup plus rapidement que la proportion des jeunes dans l'ensemble de la population grâce à un taux de natalité d'environ une fois et demie le taux pour l'ensemble du Canada.<sup>122</sup>

Une enquête effectuée au Canada en 2001 auprès de la population autochtone hors des réserves a montré que les femmes et les hommes abandonnent leurs études secondaires pour des raisons différentes. Le facteur le plus important incitant les jeunes femmes autochtones vivant hors des réserves à abandonner leurs études secondaires était la grossesse ou le soin des enfants (25 %), et l'ennui (15 %). Par opposition, chez les jeunes hommes autochtones de 15 à 19 ans vivant hors des réserves, près de un sur quatre (24 %) déclarait avoir abandonné ses études secondaires parce qu'il s'y ennuyait et 19 % parce qu'ils voulaient travailler.<sup>123</sup>

Parmi les étudiants qui poursuivent des études au collège communautaire ou à l'université, les Autochtones risquent plus que les non-Autochtones de devoir quitter leurs collectivités, d'avoir des dépenses et de devoir s'éloigner de leurs soutiens familial et social.<sup>124</sup>

De plus, l'héritage laissé par le système de pensionnats et les politiques d'assimilation signifie qu'un grand nombre d'étudiants autochtones ont une profonde méfiance envers les systèmes d'éducation. En outre, ils doivent souvent porter le lourd fardeau des attentes communautaires et familiales, ils n'ont pas d'exemples de modèles de rôles ayant une expérience de l'enseignement postsecondaire et ils manquent de confiance en eux et de motivation.<sup>125</sup>

Sur les campus collégiaux et universitaires, les étudiants autochtones s'efforcent de faire leur chemin dans un milieu où ils sont isolés socialement et où ils font face à des systèmes, des programmes et des services non adaptés à leur culture. Un grand nombre d'entre eux ne se sentent pas bienvenus dans des établissements où ils rencontrent peu d'Autochtones parmi les membres du corps professoral et du personnel de soutien.<sup>126</sup> Les femmes autochtones sont régulièrement victimes de racisme et de sexisme dans les établissements d'enseignement.<sup>127</sup>

Les responsabilités familiales apparaissent aussi fort importantes pour un grand nombre de femmes autochtones qui poursuivent des études supérieures. Au niveau universitaire et collégial, les étudiantes autochtones ont tendance à être plus âgées que l'étudiant typique et elles risquent plus d'avoir des enfants. Un grand nombre d'entre elles sont des mères de familles monoparentales.<sup>128</sup> Le soutien et le soin de personnes à charge constituent un obstacle important à l'accès aux études postsecondaires et à l'obtention d'un diplôme.<sup>129</sup>

---

<sup>121</sup> Statistique Canada, *Recensement de 2001*. N° au catalogue : 97F0011XCB2001001.

<sup>122</sup> Statistique Canada, *Le Quotidien*, le 28 juin 2005. Sur Internet :

<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/050628/q050628d.htm>.

<sup>123</sup> Statistique Canada, *Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 – Premiers résultats : Bien-être de la population autochtone vivant hors réserve*. Sur Internet : [http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-589-XIF/school\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-589-XIF/school_f.htm).

<sup>124</sup> R.A. Malatest and Associates Ltd., *La population autochtone et l'éducation postsecondaire : ce que les enseignants ont appris*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, janvier 2004, p. 14. Sur Internet : <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/ResearchSeries.asp>

<sup>125</sup> R.A. Malatest and Associates Ltd., *La population autochtone et l'éducation postsecondaire : ce que les enseignants ont appris*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, janvier 2004, pp. 11-17. Sur Internet : <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/ResearchSeries.asp>

<sup>126</sup> Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, *Pour changer le cours des choses : l'amélioration de l'accès aux études postsecondaires des peuples autochtones au Canada*, notes de recherche du millénaire, n° 2, septembre 2005. Sur Internet : <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/OthePublications.asp>.

<sup>127</sup> Stout et Kipling, p. 23.

<sup>128</sup> David Holmes, *Faire place aux différences : l'éducation postsecondaire parmi les autochtones, les personnes handicapées et les personnes ayant des enfants*, Montréal, La Fondation canadienne des

Lors d'une enquête effectuée au Canada en 2001 auprès des peuples autochtones hors des réserves, chez les femmes autochtones de 25 à 44 ans qui avaient entrepris des études postsecondaires sans les terminer, 34 % ont indiqué comme raison de l'abandon des études des obligations familiales, 21 % des raisons financières, 12 % la perte d'intérêt ou de motivation et 8 % l'obtention d'un emploi ou la nécessité de travailler. Quant aux hommes autochtones du même groupe d'âge, environ 1 sur 4 (24 %) a indiqué comme facteur principal de l'abandon des études postsecondaires des raisons financières et seulement 11 % des obligations familiales.<sup>130</sup>

Il est généralement reconnu qu'une hausse du financement ne suffira pas à promouvoir la participation des Autochtones aux études postsecondaires. Une étude récente fondée sur des entrevues avec des éducateurs et sur des visites sur place des établissements d'enseignement conclut que « les établissements devront mieux comprendre les étudiants autochtones et leur réalité avant qu'on assiste à une hausse importante du taux de réussite aux études postsecondaires des membres de ce groupe. »<sup>131</sup>

Une grande partie de la recherche met en lumière l'importance d'augmenter le contrôle des Autochtones et leur participation à l'élaboration des programmes d'études, des services et des programmes et le rôle essentiel de la prestation des services dans la communauté. Nous pouvons nous inspirer des initiatives entreprises dans les provinces de l'Ouest, dont les meilleures comprennent des programmes d'accès ciblés pour faciliter la transition et donner une orientation aux apprenants autochtones, de même que des services de soutien pédagogique et personnel visant précisément les Autochtones.<sup>132</sup> Des mentors et des modèles de rôles, des services de counseling individuel et d'aide scolaire, de l'aide pour le logement, la garde des enfants et le transport, et des renseignements sur l'enseignement postsecondaire adaptés à la culture sont reconnus comme des soutiens essentiels. De nombreuses études insistent également sur l'importance d'améliorer la collecte des données et le suivi des taux d'inscription et de réussite qui, pour l'instant, sont malheureusement très peu appropriés à l'élaboration de politiques.<sup>133</sup>

---

bourses d'études du millénaire, février 2005. Sur Internet :

[http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/embracing\\_fr.pdf](http://www.millenniumscholarships.ca/images/Publications/embracing_fr.pdf).

<sup>129</sup> Consulter, par exemple, Malatest & Associates Ltd., juin 2007, p. 50-51.

<sup>130</sup> Statistique Canada, *Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 – Premiers résultats : Bien-être de la population autochtone vivant hors réserve*. Sur Internet : [http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-589-XIF/school\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-589-XIF/school_f.htm).

<sup>131</sup> R.A. Malatest and Associates Ltd., *La population autochtone et l'éducation postsecondaire : ce que les enseignants ont appris*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, janvier 2004, p. 45. Sur Internet : <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/ResearchSeries.asp>.

<sup>132</sup> Depuis plus de 20 ans, le Mi'kmaq-Maliseet Institute offre divers programmes et services aux étudiants des Premières Nations à l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton, afin d'essayer de faciliter la transition aux études universitaires et d'encourager la recherche et les publications sur les langues, la culture, l'éducation et l'histoire autochtones. Le site Web de l'institut se trouve à <http://www.unbf.ca/education/mmi/>.

<sup>133</sup> Consulter par exemple *Ibid.*, pp. 41-42; R.A. Malatest and Associates Ltd., *Pratiques exemplaires permettant d'accroître les taux de scolarisation postsecondaire des autochtones*, rapport préparé pour le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), mai 2002. Sur Internet :

<http://www.cmec.ca/postsec/publications.fr.stm>; gouvernement du Nouveau-Brunswick, Secrétariat des affaires autochtones, *Aboriginal Access to Post-Secondary Education in New Brunswick*, avril 2007. Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/EN/listbriefs.php>

### 3. Conclusion et recommandations

Une inégalité persistante entre les hommes et les femmes sur les plans des revenus et de l'emploi, les responsabilités familiales, la violence, le harcèlement et la sous représentation dans les postes de pouvoir ont des répercussions sur la participation des femmes aux études postsecondaires au Nouveau-Brunswick. Les étudiantes ou étudiantes potentielles autrement désavantagées, notamment les mères seules à faible revenu et les femmes autochtones ou handicapées, sont particulièrement touchées. Il n'est pas concevable, dans le cadre de la réforme de l'éducation postsecondaire, de minimiser l'importance de ces réalités ou de ne pas en tenir compte. L'amélioration de l'égalité entre les groupes est une nécessité sociale et économique et elle devrait être une mesure de la réussite de toute initiative d'intérêt public.

Par conséquent, il est décevant de noter que ni le cadre de référence de cette étude ni le document de discussion ne traitent des préoccupations concernant l'égalité entre les hommes et les femmes. Le manque de données ventilées selon le sexe dans la section du site Web de la Commission portant sur les données de recherche dissimule les tendances en matière de participation selon les sexes et esquivent la question des mesures tenant compte de ces différences. Depuis les dernières années, les femmes ne semblent plus être sur l'écran radar du gouvernement dans le domaine des politiques en matière d'éducation postsecondaire et de formation. Nous espérons que les mesures prises récemment, par exemple les bourses d'études du Plan d'action sur l'écart salarial, sont les premières étapes de la redécouverte d'une approche plus proactive et centrée sur les femmes.<sup>134</sup>

Dans le système postsecondaire, les femmes ne sont pas sur un pied d'égalité avec les hommes. Les obstacles systémiques dans les établissements d'enseignement postsecondaire et la société en général continuent d'esquisser les tendances en matière d'éducation et de formation. Le fossé entre les genres observé dans le secteur de l'éducation postsecondaire entraîne des coûts élevés sur le plan individuel et pour la société, contribuant à une rémunération et des revenus de pension moins élevés pour les femmes, à une utilisation inefficace des ressources humaines, à l'intensification de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et à la réduction de la productivité en général.

Les femmes sont gravement sous représentées dans certains programmes de formation dans les métiers et les secteurs des sciences et de la technologie, qui offrent de meilleures perspectives d'emploi, elles sont plus susceptibles que les hommes d'étudier à temps partiel et ce sont elles qui ressentent les effets de l'absence de politiques favorables à la famille. Au cours des dernières décennies, il est devenu plus courant de rencontrer des étudiants adultes dans les universités et les collèges communautaires de la province. Dans le cas des parents, particulièrement les chefs de famille monoparentale, l'équilibre est difficile à atteindre. Le manque de services de garde souples et abordables représente un problème de taille pour les parents qui poursuivent des études. De plus, les prestations versées à l'occasion d'un congé de maternité ou d'un congé parental ne s'adressent qu'aux personnes qui cotisent à l'assurance emploi et qui peuvent s'en sortir avec 55 % de leurs gains. Dépourvu de politique familiale, le Nouveau-Brunswick n'aide pas suffisamment les familles à concilier les exigences des études, du travail rémunéré et de la vie familiale.

Il est temps de mettre en œuvre une stratégie globale en matière d'éducation postsecondaire incluant des mesures axées sur les femmes en vue de favoriser leur formation, leur intégration et leur maintien en poste dans des secteurs dominés par les hommes. Des mesures tenant compte des besoins des femmes sont essentielles, car ces dernières doivent surmonter des obstacles spécifiques, notamment le harcèlement et la discrimination dans la classe et au travail, sans parler des obstacles auxquelles la plupart d'entre elles font face, par exemple une part plus

---

<sup>134</sup> Noter que le livre blanc sur l'éducation postsecondaire publique produit en 2005 à Terre-Neuve-et-Labrador est l'une des rares études gouvernementales récentes demandant aux établissements d'améliorer la situation des femmes dans les collèges et les universités.

grande des responsabilités familiales et un accès limité à des services de garde de qualité et abordables.

Pendant des années, les organisations féminines au Canada ont préconisé [traduction] « un système uniforme de formation et de services d'adaptation (comportant de nombreux points d'accès et des services non liés aux programmes de soutien du revenu) comme le type de système répondant le mieux aux divers besoins des femmes en matière de formation et d'adaptation. »<sup>135</sup> Une approche intégrée est aussi nécessaire dans le domaine de l'éducation universitaire et dans l'ensemble du secteur postsecondaire.

Par conséquent, le Conseil consultatif recommande :

- ◆ Que les autorités provinciales responsables des programmes d'éducation, de travail et de services sociaux, en collaboration avec leurs homologues fédéraux et en consultation et en partenariat avec les groupes communautaires et les organismes de femmes autochtones, entreprennent une évaluation des besoins et élaborent un plan d'action incluant des politiques et des programmes appropriés pour faire la promotion de la participation entière et équitable des femmes autochtones à l'enseignement postsecondaire. Un système de collecte de données ventilées selon le sexe doit également être élaboré et mis en place aux fins du suivi des taux d'inscription et de réussite et de la surveillance des résultats des programmes destinés aux apprenants autochtones.
- ◆ Que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail veuille à ce que des données statistiques comparables sur l'aide financière aux étudiants, les inscriptions et les taux d'abandon et d'achèvement des études soient recueillies dans les collèges communautaires et les universités du Nouveau-Brunswick, et ce, pour les femmes et les hommes ainsi que divers groupes de femmes et d'hommes (Autochtones, handicapés, chefs de famille monoparentale), à ce que cette information soit mise à la disposition du public et à ce qu'on en tienne compte au moment de l'élaboration des politiques.
- ◆ Que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail relève les besoins et les préoccupations des femmes et de divers groupes de femmes en ce qui a trait à l'accès et à la participation aux études postsecondaires, en collaboration avec les établissements d'enseignement postsecondaire et les groupes communautaires.
- ◆ Que les autorités provinciales chargées de l'éducation, du travail et des programmes sociaux élaborent et mettent en oeuvre une stratégie coordonnée en vue d'assurer la participation entière et égale des femmes à l'éducation postsecondaire. Ce cadre inclurait les éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :
  - Des mesures de recrutement efficaces afin de favoriser et de soutenir la participation des femmes dans les domaines des sciences appliquées et physiques, des mathématiques, de la technologie et des métiers spécialisés. Des mesures de liaison spécifiques devraient être axées sur les groupes grandement sous représentés, par exemple les femmes autochtones et les femmes handicapées.
  - Un investissement public accru dans le domaine de l'éducation postsecondaire et de la formation, y compris dans des programmes d'alphabétisation pour les adultes, le financement étant lié à des objectifs en matière d'équité.

---

<sup>135</sup> Karen Lior et Susan Wismer, « Still Shopping for Training: Women, Training and Livelihoods » dans Marjorie Griffin Cohen, éd., *Training the Excluded for Work : Access and Equity for Women, Immigrants, First Nations, Youth and People with Low Income*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2003, p. 219. Consulter aussi : Susan Wismer, *Women's Education and Training: A Policy Analysis*, Toronto, CLOW, 1988.

- Le remaniement du système d'aide financière aux étudiants de sorte à offrir une plus grande proportion de subventions immédiates fondées sur les besoins et non remboursables et de bourses d'études déterminées en fonction des droits de scolarité et des frais de subsistance réels, ainsi que des mesures de contrôle des droits de scolarité.
- Des modifications au programme d'assurance emploi afin d'étendre l'admissibilité aux prestations de maternité et parentales aux mères et aux parents qui poursuivent des études, les dispositions sur les congés étant garanties par les établissements d'enseignement postsecondaire.
- La création de places agréées à prix abordable dans des garderies situées sur les campus et à l'extérieur de ceux-ci et offrant un horaire souple pour les parents qui étudient.
- La prestation de services de soutien améliorés, notamment des programmes de mentorat et des groupes de soutien par les pairs, à l'intention des femmes dans les collèges, les universités et les milieux d'apprentissage, particulièrement dans les domaines d'études et de formation non traditionnels. Des services seraient élaborés à l'intention des étudiantes autochtones et des étudiantes handicapées, lesquels seraient fondés sur un modèle de services et de soutien axé sur la collaboration et établissant un partenariat avec les établissements d'enseignement postsecondaire et d'autres organismes et groupes.
- La préparation et la diffusion de ressources faciles à consulter au sujet des possibilités d'apprentissage et des programmes et services existants.

#### 4. Bibliographie sommaire

AKBARI, Ather. *L'écart salarial entre les hommes et les femmes au Nouveau-Brunswick*, Halifax, GPI Atlantic, 2004. Sur Internet :

[http://www.acswcccf.nb.ca/french/documents/GENDER\\_WAGE\\_GAP\\_NB\\_FINAL\\_REPORT\\_FR.pdf](http://www.acswcccf.nb.ca/french/documents/GENDER_WAGE_GAP_NB_FINAL_REPORT_FR.pdf)

ALLIANCE ÉTUDIANTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK. *Pour aller de l'avant : Prioriser l'éducation postsecondaire au N.-B.* Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/listememoire.php>

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS (mai 2005). Plan d'action des Premières Nations sur l'éducation. Sur Internet : <http://www.afn.ca/article.asp?id=110>.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ. *Submission to the New Brunswick Commission on Post-Secondary Education*, avril 2007. Sur Internet: <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/listememoire.php>

ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU CANADA (2005). Companion Document First Ministers' Meeting, Kelowna, B.C., November 24-25, 2005. Sur Internet: <http://www.nwac-hq.org/en/reports.html>

BERGER, Joseph, Anne MOTTE et Andrew PARKIN. *Le prix du savoir 2006-07*. Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2007. Sur Internet <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/Price.asp>

CANADA. CHAMBRE DES COMMUNES. COMITÉ PERMANENT DE LA CONDITION FÉMININE. *L'analyse comparative entre les sexes : les fondements de la réussite : rapport du Comité permanent de la condition féminine*, Ottawa, le Comité, 2005.

CLARK, Warren. « Le remboursement des prêts étudiants », *Tendances sociales canadiennes*, n° 51 (hiver 1998). Sur Internet : <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11-008-X19980034002>.

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES. *Deux ans plus tard : Un sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 2003*, Fredericton, la Commission, juin 2007. Sur Internet : [http://www.mphec.ca/francais/pol\\_b.html](http://www.mphec.ca/francais/pol_b.html)

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES. *Cinq ans plus tard : Un sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999*, Fredericton, la Commission, 2006. Sur Internet : [http://www2.mphec.ca/francais/pdfs/FiveYearsOn\\_GFU\\_2006Fr.pdf](http://www2.mphec.ca/francais/pdfs/FiveYearsOn_GFU_2006Fr.pdf).

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES. *L'écart entre les diplômées et les diplômés universitaires dans les résultats associés à l'emploi*, Fredericton, la Commission, 2004. Sur Internet : <http://www2.mphec.ca/francais/pdfs/TrendsV32004F.pdf>.

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA FEMME AU CANADA. *Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, 1970.

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE. *Un investissement rentable : mettre l'investissement en formation en rapport avec les résultats d'entreprise et l'économie*, préparé par Allan Bailey, Ottawa, Centre du savoir sur l'apprentissage et le milieu de travail, 2007. Sur Internet : [http://www.ccl-cca.ca/NR/rdonlyres/173407F2-67F8-48F0-842F-1BC07FF5A488/0/connecting\\_dots\\_FR.pdf](http://www.ccl-cca.ca/NR/rdonlyres/173407F2-67F8-48F0-842F-1BC07FF5A488/0/connecting_dots_FR.pdf).

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE. *Rapport sur l'apprentissage au Canada 2006, L'enseignement postsecondaire au Canada : Un bilan positif – Un avenir incertain*, Ottawa, le Conseil, 2006. Sur Internet : <http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/PostSecondaryEducation/index.htm?Language=FR>.

CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES. *Améliorer l'accès à l'enseignement postsecondaire pour les personnes ayant des handicaps*, mars 2007. <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/listememoire.php>

CONSEIL DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES DU COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK. *Mémoire présenté à la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick*, mai 2007. Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/listememoire.php>

CORAK, Miles, Garth LIPPS et John ZHAO. *Revenu familial et participation aux études postsecondaires*, Ottawa, Statistique Canada, 2003. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M2003210>

CRITOPH, Ursule. "Who Wins, Who Loses: The Real Story of the Transfer of Training to the Provinces and its Impact on Women." dans Marjorie Griffin Cohen, ed. *Training the Excluded for Work : Access and Equity for Women, Immigrants, First Nations, Youth and People with Low Income*. Vancouver, University of British Columbia Press, 2003, p. 14-33.

FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON. *Pour une accessibilité réelle: Recommandations auprès de la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick*, 2007. Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/listememoire.php>.

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK. *À quoi ressemblerait le système idéal d'éducation postsecondaire pour le Nouveau-Brunswick?*, 2007. Sur Internet: <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/listememoire.php>

FINNIE, Ross, Marie LAVOIE et Maud-Catherine RIVARD. « Les femmes en génie: Le chaînon manquant de l'économie du savoir du Canada. » *Revue trimestrielle de l'éducation*, printemps 2001, vol. 7, n° 3. Sur Internet : [http://www.statcan.ca/francais/studies/81-003/feature/eqab2001007003s1a01\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/studies/81-003/feature/eqab2001007003s1a01_f.htm)

FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE (septembre 2005). *Pour changer le cours des choses: l'amélioration de l'accès aux études postsecondaires des peuples autochtones au Canada. Notes de recherche du millénaire, no 2*. Sur Internet : <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/OthePublications.asp>

FRENETTE, Marc. *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières*, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, 2007. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/francais/research/11F0019MIF/11F0019MIF2007295.htm>.

GAUVIN, Monique, Katherine MARCOCCIO et Alice GUÉRETTE-BREAU. *Le harcèlement sexiste, le harcèlement sexuel et l'agression sexuelle à l'Université de Moncton : rapport de sondage mené auprès des étudiantes et des employées au Centre universitaire de Moncton*. Moncton, Groupe de recherche et d'intervention sur le harcèlement sexuel et sexiste en milieu d'enseignement et d'intervention, février 1999.

GEORGIAN COLLEGE INSTITUTE OF APPLIED RESEARCH AND INNOVATION. *Étudiants avec personnes à charge : Pratiques courantes dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada et des États-Unis*. Montréal: Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, avril 2005. Sur Internet: <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/ResearchSeries.asp>

GOLDENBERG, Mark. *Investissements des employeurs dans l'apprentissage en milieu de travail au Canada*. Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, septembre 2006. Sur Internet : <http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1529&l=fr>

GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK. *Cadre de référence, Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick*, Fredericton, la Commission, 2007. Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/contexte.html>.

GOVERNMENT OF NEWFOUNDLAND AND LABRADOR. *White Paper on Public Post-Secondary Education*. Juillet 2005. Sur Internet: <http://www.ed.gov.nl.ca/edu/whitepaper/index.htm>

HAUSMANN, Ricardo, Laura D. TYSON et Saadia ZAHIDI. *The Global Gender Gap Report 2006*, Genève, Forum économique mondial, 2006. Sur Internet : [www.weforum.org/en/initiatives/gcp/Gender%20Gap/index.htm](http://www.weforum.org/en/initiatives/gcp/Gender%20Gap/index.htm).

HOLMES, David. *Faire place aux différences : l'éducation postsecondaire parmi les autochtones, les personnes handicapées et les personnes ayant des enfants*. Montréal: Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, février 2005. Sur Internet: <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/ResearchSeries.asp>

HULL, Jeremy (juin 2005). Résultats de la population autochtone dans l'enseignement postsecondaire et sur le marché du travail, Canada 2001 . Ottawa : Affaires indiennes et du Nord Canada. Sur Internet : [http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/ra/pse/01/index\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/ra/pse/01/index_f.html)

HULL, Jeremy (février 2006). Les femmes autochtones: Profil d'après le Recensement de 2001. Étude préparée pour Direction des questions féminines et égalité entre les sexes, Affaires indiennes et du Nord Canada. Sur Internet : [http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/abw/t4-1\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/abw/t4-1_f.html)

JUNOR, Sean et Alex USHER. *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*, Ottawa, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2004. Sur Internet : <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/Price.asp>.

JUNOR, Sean et Alex USHER. *Le prix du savoir : Nouveau-Brunswick*, Ottawa, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2004. Sur Internet : [www.millenniumscholarships.ca/fr/research/poknb.asp](http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/poknb.asp)

LAFLEUR, Ginette. *Les femmes à l'heure des comptes. Dossier statistique, 1971-1986*, Action Éducation Femmes N.-B., 1990.

LIOR, Karen et Susan Wismer. « Still Shopping for Training: Women, Training and Livelihoods. » dans Marjorie Griffin Cohen, éd. *Training the Excluded for Work : Access and Equity for Women, Immigrants, First Nations, Youth and People with Low Income*. Vancouver, University of British Columbia Press, 2003, p. 214-229.

MALATEST, R.A. & . (juin 2007). Promotion 2003 : Enquête de suivi auprès des élèves du secondaire. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Sur Internet : <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/newsevents/newsfull.asp?newsid=125> .

MALATEST, R.A. & Associates Ltd. (janvier 2004). La population autochtone et l'éducation postsecondaire: ce que les enseignants ont appris. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Sur Internet : <http://www.millenniumscholarships.ca/fr/research/ResearchSeries.asp> .

MALATEST, R.A. & Associates Ltd. (mai 2002). Pratiques exemplaires permettant d'accroître les taux de scolarisation postsecondaire des autochtones. Rapport préparé pour le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Sur Internet : <http://www.cmec.ca/postsec/publications.fr.stm> .

MARKETQUEST RESEARCH GROUP INC. *Sondage sur le placement des diplômés de 2005 des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick*, Fredericton, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, 2006. Sur Internet : <http://www.gnb.ca/0126/0001f.htm>

MCFARLAND, Joan. « Public Policy and Women's Access to Training in New Brunswick », dans Marjorie Griffin Cohen, éd., *Training the Excluded for Work : Access and Equity for Women, Immigrants, First Nations, Youth and People with Low Income*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2003, p. 193-213.

MCFARLAND, Joan. *Women's Access to Training in New Brunswick*, 1999. Sur Internet : <http://www.nald.ca/library/research/Womens/cover.htm>.

MCLEAN, Denise. *Des milieux de travail conviviaux*. Préparé pour les ministres fédéral/provinciaux/territoriaux responsables de la condition féminine, 2003. Sur Internet : <http://www.citizenship.gov.on.ca/owd/french/about/fpt.htm>

MENDELSON, Michael (juillet 2006). Aboriginal Peoples and Postsecondary Education in Canada. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy. Sur Internet : [www.caledoninst.org/Publications](http://www.caledoninst.org/Publications)

MYERS, Karen, et Patrice de BROUCKER. *Les trop nombreux laissés-pour-compte du système d'éducation et de formation des adultes au Canada*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2006. Sur Internet : <http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1479&l=fr>.

NOUVEAU-BRUNSWICK. COMMISSION SUR L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE. *Document de réflexion, mars 2007*, Fredericton, la Commission, 2007. Sur Internet : <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/FR/contexte.html>.

NOUVEAU-BRUNSWICK. CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME. *L'Égalité et les femmes autochtones*. Un document destiné à guider le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick dans son travail d'appui des revendications des femmes autochtones. Fredericton, le Conseil, avril 2006.

NOUVEAU-BRUNSWICK. CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME. *Bulletin 2006 de la situation des femmes au Nouveau-Brunswick*, Fredericton, le Conseil, 2006. Sur Internet : <http://www.acswccf.nb.ca/french/documents/Report%20Card%202006%20Fr.pdf>.

NOUVEAU-BRUNSWICK. CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME. *L'autosuffisance et l'égalité : Notes pour une présentation au Groupe de travail sur l'autosuffisance*, Fredericton, le Conseil, 2007. Sur Internet : [http://www.acswccf.nb.ca/french/documents/Self%20Sufficiency%20FR\\_2.pdf](http://www.acswccf.nb.ca/french/documents/Self%20Sufficiency%20FR_2.pdf).

NOUVEAU-BRUNSWICK. CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME. *Aide-mémoire destiné aux personnes qui pensent que les femmes ont atteint l'égalité*, Fredericton, le Conseil, 2007. Sur Internet : <http://www.acswccf.nb.ca/french/documents/Myth%20busting%20statsFR.pdf>.

NOUVEAU-BRUNSWICK. CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME. *Plan d'action sur la situation de la femme dans les collèges communautaires, une présentation au ministère des Collèges communautaires*, Moncton, le Conseil, 1984.

NOUVEAU-BRUNSWICK. CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME. *Une formation qui porte fruit : une étude sur les femmes et la formation à l'emploi au Nouveau-Brunswick*, Moncton, le Conseil, 1994.

NOUVEAU-BRUNSWICK. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL. *Profil statistique 2005-2006 du programme d'aide financière aux étudiants du N.-B.*, Fredericton, le ministère, 2007.

NOUVEAU-BRUNSWICK. SECRÉTARIAT DES AFFAIRES AUTOCHTONES. *Aboriginal Access to Post-Secondary Education in New Brunswick*. Submission to the Commission on Post-Secondary Education in New Brunswick, avril 2007. Sur Internet: <http://www.idconcept.net/cpse-ceps/EN/listbriefs.php>

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. BUREAU DE LA CONSEILLÈRE SPÉCIALE POUR LA PARITÉ ET LA PROMOTION DE LA FEMME. *Gender Mainstreaming*. Sur Internet : <http://www.un.org/womenwatch/osagi/gendermainstreaming.htm>

PETERS, Valerie. *Travail et formation : premiers résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes de 2003*. Ottawa, Statistique Canada, avril 2004. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=81-595-M2004015>

PYKE, Sandra W. « Education and the "Woman question" ». (« Education and the "Woman Question" », en ligne), *Canadian Psychology*, vol. 38, n° 3 (1997), p. 154-163, (consulté le 12 avril 2007). Sur Internet : <http://web.ebscohost.com.proxy.hil.unb.ca/ehost/pdf?vid=5&hid=103&sid=29aabd16-96b7-43f8-8e17-31cf8f88cb3a%40sessionmgr104>.

SAVOIE, Irène. *Mieux se connaître pour mieux avancer : les femmes francophones au Nouveau-Brunswick*, Moncton, Fédération des dames d'Acadie, 2004. Sur Internet : <http://www.acswccf.nb.ca/french/documents/Comple1.pdf>.

SAVOIE, Irène. *Les obstacles rencontrés chez les étudiantes monoparentales de la péninsule Acadienne, âgées entre 18 et 35 ans lors d'un retour aux études postsecondaires*. Réseau des femmes francophones du N.-B., octobre 2000.

SCHWARTZ, Saul et Ross FINNIE. « Student Loans in Canada : An Analysis of Borrowing and Repayment, » *Economics of Education Review*, octobre 2002, vol. 21, issue 5, p. 497-512.

STATISTIQUE CANADA. « Frais de scolarité universitaires, 2006/07 », *Le Quotidien*, 1 septembre 2006. Sur Internet <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/060901/tq060901.htm>

STATISTIQUE CANADA. *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, 5<sup>e</sup> édition, Ottawa, Statistique Canada, 2006. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=89-503-X>.

STATISTIQUE CANADA. *Femmes au Canada : une mise à jour du chapitre sur le travail 2006*, Ottawa, ministre de l'Industrie, 2007. N° 89F0133XIF au catalogue. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=89F0133X>.

STATISTIQUE CANADA. *Éducation, emploi et revenu des adultes handicapés et non handicapés – Tableaux : Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2001*, Ottawa, Statistique

Canada, 2003. N° 89-587-XIF au catalogue. Sur Internet : <http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-587-XIF/>.

STATISTIQUE CANADA (2001). Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 - Premiers résultats : Bien-être de la population autochtone vivant hors réserve. Sur Internet : [http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-589-XIF/school\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-589-XIF/school_f.htm)

STOUT, Madeleine Dion et Gregory D. KIPLING (mars 1998). Les femmes autochtones au Canada : Orientations de la recherche stratégique en vue de l'élaboration de politiques. Ottawa : Condition féminine Canada. Sur Internet : [www.cfc-swc.gc.ca/pubs/pubspr/0662634314/index\\_f.html](http://www.cfc-swc.gc.ca/pubs/pubspr/0662634314/index_f.html)

TABLE RONDE DES FEMMES AUTOCHTONES SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES (2003). "Égalité pour les femmes autochtones," convoqué du 30 mars au 1er avril 2000. Ottawa : Condition féminine Canada. Sur Internet : [www.cfc-swc.gc.ca/pubs/abwomenroundtable/section3\\_f.html](http://www.cfc-swc.gc.ca/pubs/abwomenroundtable/section3_f.html)

USHER, Alex. *A Little Knowledge is a Dangerous Thing: How Perceptions of Costs and Benefits Affect Access to Education*, Toronto, Educational Policy Institute, 2005.

WISMER, Susan. *Women's Education and Training: A Policy Analysis*. Toronto: Canadian Congress for Learning Opportunities for Women, 1988. Sur Internet : [http://www.nald.ca/cclow/search\\_res.asp?s=author&q=Wismer,Susan](http://www.nald.ca/cclow/search_res.asp?s=author&q=Wismer,Susan)

WOMEN IN TRADES AND TECHNOLOGY NATIONAL NETWORK. *Welcoming Women into Trades, Technology, Operations and Blue-Collar Work: A Checklist of Strategies*, London, Ontario, WITT National Network, 1995.

WOMEN'S NETWORK PEI. *Looking Beyond the Surface: An In-Depth Review of Parental Benefits. Final Report; Provincial Focus Groups, New Brunswick Report*, automne 2003. Sur Internet : <http://www.wnpei.org/parentalbenefits/research.html>